

Publié le 18/09/2023

BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Réf - n° B043_2023

OBJET: Renouvellement du projet pluriannuel de fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) "Les bout'en train" - Service commun Petite Enfance - Pôle de proximité de Douve et Divette

Exposé

Le Relais Petite Enfance (Rpe) « Les bout'en train » est géré dans le cadre du service commun Petite Enfance du Pôle de proximité de Douve et Divette.

En tant que service de référence de l'accueil du jeune enfant, pour les parents et les professionnels, le Rpe bénéficie d'un accompagnement méthodologique, technique et financier de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), sous condition de validation du projet de fonctionnement du service par le conseil d'administration de la CAF ou son instance délégataire.

Le projet pluriannuel de fonctionnement actuel, signé pour la période 2020-2023, arrive à échéance. Aussi, un nouveau projet pluriannuel a été élaboré en concertation avec la CAF de la Manche.

Ce nouveau projet pluriannuel de fonctionnement intègre le bilan du projet de fonctionnement 2020-2023 du Rpe, le diagnostic territorial et l'évolution des missions des Rpe, telles que définies dans la réforme des modes d'accueil du jeune enfant et l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles.

Il s'agit ainsi de renforcer le rôle des Rpe en tant que service de référence du jeune enfant et d'enrichir leurs missions d'information et d'accompagnement des familles et des professionnels de l'accueil individuel.

Dans la poursuite de cet objectif, le nouveau projet de fonctionnement introduit la mission renforcée de guichet unique du Rpe « Les bout'en train », dès lors positionné localement comme unique point d'entrée des familles en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

Le projet pluriannuel de fonctionnement du Rpe, joint à la présente décision, a été présenté et approuvé par le groupe de travail et la commission de territoire service commun du Pôle de proximité de Douve et Divette réunis en date du 20 juin 2023.

Il sera transmis à la CAF pour validation finale et mise en œuvre à compter du 1er janvier 2024 pour une durée maximale de 5 ans.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Décision

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2023_082 du 29 juin 2023 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°6,

Vu la convention de création du Service commun de Pôle de Proximité de Douve et Divette en date du 30 janvier 2019 et son avenant n°1 en date du 31 décembre 2022,

Vu l'avis favorable de la commission de territoire service commun du Pôle de proximité de Douve et Divette du 20 juin 2023,

Par ces motifs, le Bureau communautaire a délibéré pour :

(Pour: 27 – Contre: 0 – Abstention: 0)

- Valider le projet pluriannuel de fonctionnement du Rpe « Les bout'en train » du Pôle de proximité de Douve et Divette,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- Dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2023

Le jeudi 14 septembre Deux Mille Vingt Trois, à 13 heures 30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à la Ferme de Bouillon, 50340 BRICQUEBOSQ, sous la présidence de Monsieur David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Nombres de Membres : 35 Nombres de présents : 28 Nombre de votants : 28 **A l'ouverture de séance**

Présents: Monsieur Benoît ARRIVE (sauf pour le vote de la décision de Bureau n°B034 2023), Monsieur Yves ASSELINE, Monsieur Stéphane BARBE (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B039 2023, B044 2023, B045 2023 et B046 2023), Madame Nicole BELLIOT-DELACOUR (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B036_2023 et B037 2023), Madame Catherine BIHEL, Monsieur Eric BRIENS (départ avant le vote de la décision de Bureau n°B035_2023), Madame Christèle CASTELEIN, Monsieur Arnaud CATHERINE. Monsieur Jacques COQUELIN (sauf pour le vote de la décision de Bureau n°B044_2023), Monsieur Alain CROIZER, Monsieur Olivier DE BOURSETTY (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B035 2023 et B036_2023), Monsieur Daniel DENIS, Madame Martine GRUNEWALD, Madame Sylvie LAINE (sauf pour le vote de la décision de Bureau n°B039 2023), Monsieur Jean-François LAMOTTE, Monsieur Jean-René LECHATREUX, Monsieur Bertrand LEFRANC (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B034_2023, B035 2023, B036 2023, B037 2023 et B038 2023), Monsieur David LEGOUET, Monsieur Frédérik LEQUILBEC, Monsieur Patrick LERENDU, Madame Françoise LEROSSIGNOL, Monsieur Edouard MABIRE (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B034 2023, B035 2023, B036 2023, B037 2023, B038 2023 et B039 2023), Madame Manuela MAHIER, Monsieur David MARGUERITTE, Monsieur Jean-Pierre MAUQUEST, Madame Evelyne MOUCHEL (départ avant le vote de la décision de Bureau n°B047_2023), Madame Odile THOMINET (sauf pour le vote des décisions de Bureau n°B035_2023, B036_2023, B037 2023 et B038 2023), Monsieur Emmanuel VASSAL

Excusés: Monsieur Antoine DIGARD, Monsieur Sébastien FAGNEN, Monsieur Dominique HEBERT, Monsieur Philippe LAMORT, Monsieur Ralph LEJAMTEL, Monsieur Jean-Pierre LEMYRE, Madame Véronique MARTIN-MORVAN



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :
Gestionnaire du relais petite enfance :
Période contractuelle :







ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR





Projet de Fonctionnement

Territoire concerné par le projet : Pôle de proximité de Douve et Divette.

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération Le Cotentin, Pôle de proximité de Douve et Divette, Services Communs.

Nom de la personne en charge de l'animation de la démarche d'évaluation de ce projet et de la formalisation de ce document : Anne-Sophie GAIN

Période contractue	elle du 01/01/2024	au 31/12/2028
Création [⊠ Renouvellement	Prolongation
Dossier complété le :	Sign	ature et cachet du gestionnaire :

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

SOMMAIRE -

				1
	Proje	t de I	Fonctionnement	2
PRE	AMBUI	LE		4
1.	Les ca	racté	éristiques administratives du relais petite enfance	5
2.	Fonct	ionne	ement du relais et moyens au service du projet	7
2.	.1. L	.es m	oyens humains :	7
2.	.2. L	e pla	anning et les actions :	8
2.	.3. L	es lo	ocaux	10
2.	.4. L	.e ma	atériel	12
3.			e et diagnostic territorial du Relais	
4.L'é	évaluat	ion d	du projet de fonctionnement	20
5.			sation du projet	
5.	.1. L'in	form	nation et l'accompagnement des familles	49
		>	Thème 1-1 : Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoir 49	e:
		Mis	ssion renforcée 1 : Le guichet unique d'information :	57
		>	Thème 2-1 : Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels 59	s :
		> par	Thème 2-2 : Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de ticulier employeur :	. 62
5.	2. 5.1.	L'inf	formation et l'accompagnement des professionnels	64
		>	Thème 1-1: Informer les professionnels sur le métier:	64
		> dér	Thème 1-2: Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs marches sur monenfant.fr:	
	4	4	Thème 1-3: Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels:	68
		>	Thème 2-1 : Organiser des ateliers d'éveil :	70
		DIA	AGNOSTIC	70
		DIA	AGNOSTIC	. 73
		>	Thème 3-1 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels :	76
		DIA	AGNOSTIC	76
		>	Thème 3-2 : Promouvoir le métier d'assistant maternel :	77
		חוע	AGNOSTIC	77

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais petite enfance Les Bout' en train

Adresse administrative: 85 Route de l'Oraille, 50690 MARTINVAST

Numéro(s) de téléphone : 02.33.03.07.47.

Adresse email: rpe.douvedivette@lecotentin.fr

Date de création: 01/10/2003

Gestionnaire: Communauté d'Agglomération Le Cotentin

Nature juridique: EPCI

Adresse: Hôtel de l'Atlantique, rue Dom Pedro, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Peggy LEMENUEL

Coordonnées de contact : peggy.lemenuel@lecotentin.fr / 2 02.33.52.52.56

Communes et intercommunalités couvertes par le relais

73 km², 8639 habitants (données 2018)

COUVILLE

HARDINVAST

MARTINVAST

NOUAINVILLE

SAINT-MARTIN-LE-GREARD

SIDEVILLE

TEURTHEVILLE-HAGUE

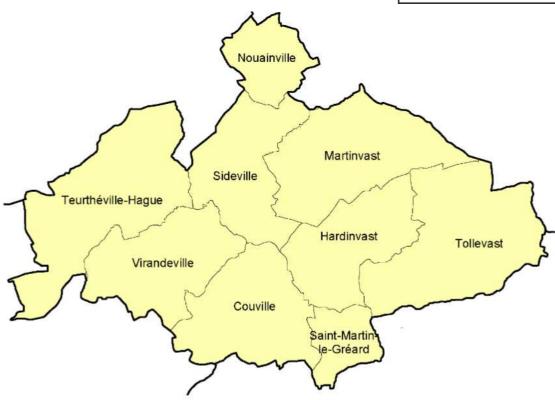
TOLLEVAST

VIRANDEVILLE

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LO

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR



Communes couvertes par le relais petite enfance Les Bout'en train de Douve et Divette.

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	GAIN Anne-Sophie		
Date d'embauche	11/2019		
Formation initiale	Educatrice de Jeunes		
	Enfants		
Expérience(s)	Multi-accueil		
professionnelle	RPE		
antérieure	Crèche familiale		
	Halte-garderie		
Durée de travail	35 heures		
hebdomadaire au	1 ETP		
Relais			
Formation	Oui		
continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement. (En pièces-jointes)

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée
sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Agents support		
	administratif		
	(comptabilité, RH,		
	marchés publics,		
	direction générale)		
Temps de travail affecté au	16,84% d'un ETP		
Relais (en h/semaine)	5h53		

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais							
	sur la durée du projet en <i>période scolaire</i>						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires	8h30-12h30	8h-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	
Matin	Activités	Matinée d'éveil	Matinée d'éveil en itinérance 2 sem. /3 ou temps administratif	Permanence accueil du public, avec ou sans RDV	Matinée d'éveil	Matinée d'éveil en itinérance 2 sem. /3 ou temps administratif	Fermé
	Horaires	13h30 - 16h30	13h30 - 17h30	13h30 -16h30	13h30 -18h	13h30 -16h	
Après - midi	Activités	Accueil sur RDV/ Echanges partenaires/ Réunions possibles	Accueil sur RDV/ Echanges partenaires/ Réunions possibles	Temps administratif	Accueil sur RDV	Temps administratif	Fermé
Total h	eures	7h	8h30	7h	8h30	6h30	37h30*

^{*}Temps de travail 35h hebdomadaires pour 37h30 effectuées les semaines travaillées + 15 RTT/an.



	Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais						
	sur la durée du projet en <i>période de vacances scolaires</i>						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires	8h30-12h30	8h-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	
Matin	Activités	Accueil sur RDV ou temps administratif	Accueil sur RDV ou temps administratif	Permanence accueil du public, avec ou sans RDV	Accueil sur RDV ou temps administratif	Accueil sur RDV ou temps administratif	Fermé
Après - midi	Horaires	13h30 - 16h30	13h30 - 17h30	13h30 -16h30	13h30 -18h	13h30 -16h	
	Activités	Accueil sur RDV/ Echanges partenaires/ Réunions possibles	Accueil sur RDV/ Echanges partenaires/ Réunions possibles	Temps administratif	Accueil sur RDV	Temps administratif	Fermé
Total h	eures	7h	8h30	7h	8h30	6h30	37h30*

^{*}Temps de travail 35h hebdomadaires pour 37h30 effectuées les semaines travaillées + 15 RTT/an.

Répartition des différentes activités professionnelles				
Activités	Nombre d'heures/semaine	%		
Accueil physique et téléphonique des familles	7h45	20.67		
(entretiens individuels ou temps collectifs) et				
réponses par mail aux demandes				
Accueil physique et téléphonique des	7h45	20.67		
professionnels (entretiens individuels ou temps				
collectifs) et réponses par mail aux demandes				
Temps collectifs et animations en présence des	12h	32		
enfants				
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité,	6h	16		
gestion administrative et des locaux, etc)				
Autre(s) (préciser) : Veille réglementaire,	4h	10.66		
réunions partenariales				

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI
NON

Le Rpe était habilité depuis 2014, des demandes ont été traitées jusqu'en 2021. Suite au besoin de modifications des coordonnées de contact du relais (changement d'adresse mail), une demande de modification a été faite auprès de la technicienne CAF en octobre 2022. A cette date, le Rpe ne figure plus dans le back office des Rpe habilités. Une demande de renseignements a été complétée et renvoyée afin de permettre la mise à jour des coordonnées et la réhabilitation du Rpe.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☐ NON ☐

Configuration des locaux principaux			
Le relais	OUI	NON	
dispose d'un local spécifique	×		
est intégré dans un autre équipement	×		
Si oui précisez lequel : Pôle Petite Enfance Les Bout' en train de Douve			
Divette			
a une signalétique	×		
dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	×		
dispose d'un espace réservé aux animations collectives	×		
dispose d'une salle de réunion (permettant l'accueil d'un petit nombre)	×		
dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	×		
autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple	×		
espace Snoezelen, potager etc) Parking, salle d'attente (mutualisée avec la			
PMI), rangement poussettes et cosys, petite cour extérieure, bac potager.			

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

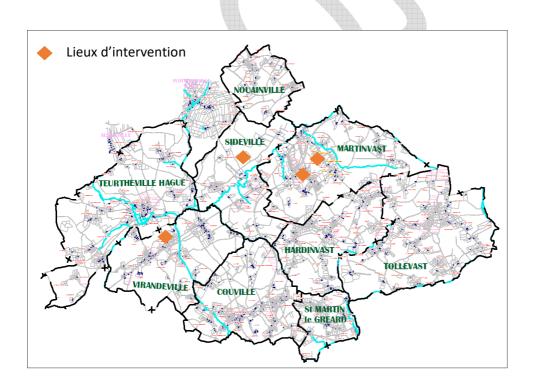
Mise à disposition par les communes de salles de réunions ou de salles des fêtes et salle du conseil du pôle de proximité permettant l'accueil d'un plus grand nombre de participants (réunions d'informations, conférences, réunions partenariales, analyses de pratiques).

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI	NON □
Des delivites du l'elais se del calent sui piusicul s'altes i e e i	

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant				
COMMUNE	Adresse	Usage*		
VIRANDEVILLE	Salle des fêtes, 53 Le Bourg.	Animation		
MARTINVAST	Salle Saint- Sébastien,	Animation		
	24 rue de la Croix Pinel.	et réunions d'information		
MARTINVAST	Salle de réunion du pôle de proximité de Douve et Divette, 4 rue Charles Delauney, Z.A. Le Pont.	Réunions d'information Conférences		
MARTINVAST	Bibliothèque municipale, 3 Place de Pourtalès.	Animation		
MARTINVAST	9 Bis Bellefeuille la Poste, 50690 Martinvast	Animation		
SIDEVILLE	Salle de convivialité, La Commune.	Analyse de pratique		
CHERBOURG-EN- COTENTIN	Ludothèque de Tourlaville, rue de la Moignerie.	Animation		

^{*}précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)



Reçu en préfecture le 18/09/2023

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

2.4. Le matériel

Matériel à disposition							
Le relais dispose de	OUI	NON					
un téléphone fixe	×						
un téléphone portable		×					
un ordinateur fixe	×						
un ordinateur portable		×					
un photocopieur	×						
une imprimante	×						
un accès à internet	×						
un logiciel de gestion	×						
une adresse mail	×						
matériel pédagogique et d'animation	×						
documentations spécifiques (revues, livres etc)	×						
un véhicule	×						

Si l'acquisition de matériel e	est prévue, ve	uillez indiquer les	s échéance	es prévisionr	nelles	
				••••••	••••••	



3. Le contexte et diagnostic territorial du Relais

Décrire l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

1er octobre 2003 : création du RAM intercommunal géré par la commune de Martinvast. Il regroupe initialement 8 communes de Douve Divette, exclusion faite de Tollevast, rattaché à la commune urbaine de La Glacerie. Convention entre ces 8 communes de la Communauté de Communes de Douve et Divette (CCDD) qui participent au financement au prorata de leur nombre d'habitants (Couville, Hardinvast, Martinvast, Nouainville, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Virandeville). Le choix de l'implantation sur la commune de Martinvast est cohérent avec un projet global d'aménagement du territoire de Douve et Divette conjuguant zones d'habitat, commerces, services et équipements publics. Ce service mutualisé répond aux besoins de jeunes ménages en forte croissance et est situé sur un axe de mobilité stratégique adapté aux habitudes des jeunes actifs dont la majorité travaille en dehors du territoire.

Avril 2006 : Déménagement du relais dans un local réhabilité dans le bourg de Martinvast.

1^{er} janvier 2012 : transfert de la compétence relative aux actions en faveur de la petite enfance et donc du RAM, à la CCDD. Dans le même temps, le périmètre du RAM est étendu à l'ensemble des 9 communes de Douve et Divette, avec l'intégration de la commune de Tollevast. Soit 22 assistantes maternelles en plus (122 assistantes maternelles agréées indépendantes). Déménagement dans les locaux de la Communauté de Commune de Douve et Divette.

Août 2014 : déménagement du RAM et intégration à une structure petite enfance après achèvement des travaux. Le service Petite enfance se compose depuis cette date, d'un RAM et d'un FAIF

L'intégration du RAM dans de nouveaux locaux permet une meilleure visibilité du service, faisant désormais partie du **pôle petite enfance Les Bout 'en train**, clairement identifié. Le RAM dispose ainsi de locaux neufs et plus adaptés, notamment d'un bureau d'accueil garantissant la confidentialité, d'une salle d'attente et d'une salle d'activité mutualisée avec la crèche.

1^{er} janvier 2017 : création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin regroupant 9 Communautés de communes dont celle de Douve et Divette ainsi que 2 communes nouvelles (Cherbourg En Cotentin et la Hague).

De par sa taille, la Communauté d'Agglomération qui regroupe initialement 132 communes, va pouvoir développer de grands projets et démultiplier les actions de développement à grande échelle tout en garantissant la proximité.

Pour cela, des commissions de territoire ont été instaurées à l'échelle des Pôles de Proximité. Le **RAM est ainsi géré par la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui a la compétence petite enfance, via le Pôle de Proximité de Douve Divette.

1^{er} janvier 2019 : suite à la décision du Conseil Communautaire de l'Agglomération du Cotentin, la compétence petite enfance est restituée aux communes. Les communes du territoire de Douve et Divette décident de maintenir une gestion collégiale de cette compétence par la création d'un service commun.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

2021 : Le Relais Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance suite à l'ordonnance relative aux services aux familles du 19 mai 2021 et est reconnu en tant que « service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel». Ce nouveau nom a pour ambition d'apporter davantage de cohérence et de visibilité sur les territoires, par rapport aux missions des relais. Cela conforte également la collaboration déjà existante avec la crèche Les Bout 'en train de Douve Divette.



Décrire le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Démographie :

Le territoire de Douve et Divette fait figure d'exception au sein de l'agglomération du Cotentin avec une population en augmentation continue, notamment des jeunes ménages avec enfants (1).

Des projets de construction de logements sont en cours et encore à prévoir sur les années à venir (2). Ainsi, si le futur SCOT et le plan local d'urbanisme de Douve et Divette intègrent une limitation de l'extension urbaine et des constructions, le contexte démographique à venir sur Douve et Divette reste positif et l'arrivée de nouvelles familles avec enfants, nécessitant équipements et services, notamment pour l'accueil des jeunes enfants, sont à intégrer dans la politique Petite Enfance locale et le projet pluriannuel du RPE.

Offre d'accueil:

Le territoire de Douve et Divette bénéficie de modes d'accueils variés et conséquents avec un taux de couverture global de 84.6 % en 2020. En 2022, le territoire dispose d'1 crèche pour un agrément de 27 places, 3 MAM et 114 AM dont 89 en activité.

Toutefois, le nombre de places d'accueil, au regard de l'évolution du nombre d'AM agrées en activité, tend à baisser de manière continue. En effet, le nombre de renouvellement d'AM agréées sur le territoire ne compense pas totalement les cessations d'activité, notamment liées à des départs en retraite (3).

Le territoire connaît donc déjà une tension entre l'offre et la demande d'accueil, tension que les évolutions démographiques devraient accentuer quelques années encore.

Enjeux:

Cette tension entre l'offre et la demande de place d'accueil, dont témoignent les listes d'attente à la crèche et auprès des AM du territoire, impacte les familles en les limitant dans le choix du mode de garde voire dans l'accès à l'emploi (difficultés d'insertion professionnelle, congés parentaux rendus nécessaires dans l'attente d'un mode de garde). La pénurie de l'offre d'accueil se fait particulièrement sentir pour les accueils atypiques : horaires décalés, accueil d'enfants en situation de handicap et accueil périscolaire.

Dans ce contexte, il importe :

- de maintenir le nombre de places d'accueil individuel sur le territoire notamment en œuvrant à la promotion du métier d'AM afin de susciter de nouvelles vocations, en informant et en accompagnant les futurs professionnels,
- de valoriser l'accueil individuel auprès des familles en expliquant les avantages de ce mode d'accueil et la professionnalisation des AM,
- d'accompagner les projets de MAM sur le territoire, en particulier ceux avec ouverture aux horaires atypiques,
- de développer la réflexion autour de l'accueil des 3-4 ans.
- (1) Chiffres INSEE Population Douve et Divette: 8 639 habitants en 2018 / 8 840 habitants en 2020.
- (2) Projets de construction de logements :
- lotissement en construction de 80 maisons à Martinvast,
- 46 constructions à Virandeville,
- 16 lots à construire sur Teurthéville-Hague,
- 24 projets de construction en cours à Tollevast,
- projet d'une 40aine de logements à Hardinvast.
- (3) Age moyen des AM : 46.98 ans en 2022 sur le territoire de Douve et Divette, 53.7 ans à Virandeville et 54.71 ans à Hardinvast

Décrire la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

L'agglomération du Cotentin et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Manche ont signé en 2021, une Convention Territoriale Globale (CTG) devant permettre le développement équilibré, efficace et coordonné des services aux familles sur l'ensemble du territoire.

La réflexion autour du CTG s'est appuyée sur une étude diagnostique partagée et concertée entre élus et techniciens des services aux familles, communes, pôles de proximité, agglomération et partenaires, dans le but de déterminer un socle minimal de services dans les grands domaines que sont la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

Le territoire de Douve et Divette a investi et poursuivi cette démarche avec la constitution d'un comité de pilotage local pour le développement des services aux familles et de plusieurs groupes de travail thématiques (ALSH, Jeunesse, vie associative et bénévolat).

Concernant le domaine de la Petite Enfance, plusieurs orientations et priorités d'actions ont été définies, en adéquation avec les résultats de l'étude diagnostique et le nouveau référentiel des RPE :

- renforcer le RPE de Douve et Divette dans sa position de guichet unique pour les demandes d'accueils. Pour cela, il s'agit :
- → D'accroître la visibilité du RPE par des actions de communication auprès des mairies et des familles (information auprès des élus en comité de suivi, en commission de territoire, en groupe de travail, flyer de présentation en mairie et dans les bulletins municipaux, ...),
- De faciliter pour les parents, l'accès aux informations sur les modes d'accueil, les places disponibles avec notamment la tenue de fiche d'accueil individuelle pour chaque AM du territoire en précisant les accueils proposés (horaires atypiques, périscolaires, ...),
- conforter le RPE dans son rôle de lieu ressources tant pour les familles que pour les professionnels avec l'organisation de réunions d'information, travaillées en réseau ou en partenariat, et proposées sur différents sites du territoire de Douve et Divette ou de l'agglomération (réunions sur le cadre juridique à destination des parents ou des AM, réunions sur la retraite, journées publiques sur des thématiques spécifiques comme le sommeil, le langage, ...),
- développer les actions participant à la professionnalisation des AM avec une veille active sur les formations à destination des AM, une collaboration avec la crèche pour permettre l'accueil des enfants pendant les formations des AM et ainsi faciliter leurs départs en formation, ou encore la mise en place de séances d'analyse de pratique pour les AM. Une attention particulière est également portée aux ateliers d'éveil proposés aux AM et à leur accessibilité (garantir l'équité d'accès aux ateliers).

Et en parallèle,

- encourager les actions de promotion et de valorisation du métier d'AM à l'échelle de l'agglomération du Cotentin et/ou en lien avec Cherbourg-En-Cotentin (participation aux forums de la petite enfance, ...),
- mener une réflexion spécifique sur la question des accueils atypiques : horaires décalés (travail avec les porteurs de projet de MAM), accueil des enfants en situation de handicap (information sur les formations auprès des acteurs de la PE et de l'enfance, en périscolaire ou autre pour les 3-4 ans (levée des freins et obstacles à l'accueil des moins de 4 ans dans certains ALSH, échanges avec les directeurs d'école).

La commission de territoire services commun PE n'a pas validé de création de places nouvelles en accueil collectif via le service commun (création d'une nouvelle crèche collective ou extension de l'existante) et fait le choix de valoriser les autres modes d'accueil dont l'accueil individuel chez les AM.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Décrire l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Les questions relatives à la petite enfance sont gérées par la commission de territoire service commun du pôle de proximité de Douve et Divette. Un groupe de travail piloté par un rapporteur désigné par la commission de territoire et regroupant des conseillers municipaux des 9 communes de Douve et Divette est spécifiquement dédié à la « petite enfance». Il se réunit en fonction des besoins afin de travailler et de donner un avis sur l'évolution du service (mise à jour des règlements de fonctionnement) avant proposition en commission de territoire.

Le Rpe participe chaque année au **comité de pilotage petite enfance de Douve et Divette**. Celui-ci, présidé par le président de la commission de territoire du pôle de proximité de Douve et Divette, est composé du groupe de travail petite enfance, de la directrice du pôle de proximité de Douve et Divette, des représentants de la CAF et de la PMI, de la directrice de la crèche, de l'animatrice du relais petite enfance, et depuis 2023, de la coordinatrice service aux familles de l'agglomération.

Lors de ce comité de pilotage, le **bilan annuel du RPE** est présenté par l'animatrice, permettant le partage d'information sur l'évolution des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire, les actions marquantes de l'année, ainsi que des échanges sur les projets réalisés, en cours ou envisagés pour l'année suivante.

Le Rpe participe également à la **commission d'attribution des places en crèche** qui a lieu une fois par an (février/mars). Cette commission animée par la directrice de crèche et présidée par le président de la commission de territoire du pôle de proximité de Douve et Divette, est composée du groupe de travail petite enfance, de la directrice du pôle de proximité de Douve et Divette, et de l'animatrice du relais petite enfance. La représentation du RPE lors de cette instance permet d'informer à partir de données actualisées sur les conditions d'accueil du jeune enfant par les assistants maternels afin de permettre une meilleure adéquation entre l'offre d'accueil et la demande.

Participation aux **réunions et ateliers** organisés dans le cadre de l'étude pour le développement des services aux familles. L'enjeu de cette étude, initiée et financée par la CAF et la communauté d'agglomération du cotentin, est d'élaborer une politique de services aux familles visant un développement équilibré du territoire, autour de cinq axes majeurs (familles/parentalité, petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale). Suite à ces réunions, un bilan par territoire a pu être dressé afin de définir un socle minimal de services et permettre à l'agglomération et aux pôles de proximité de définir des orientations prioritaires de développement et ainsi envisager des plans d'action. L'étude se poursuit au niveau local du territoire de Douve Divette, avec la participation à des COPIL et à des groupes de travail thématiques.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Décrire les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le Rpe entretient des partenariats d'ordres institutionnels, financiers ou autres avec les partenaires suivants :

La Caisse d'Allocations Familiales : échanges institutionnels lors de rencontres (environ 3 fois par an) en réunion réseau organisée par la coordinatrice départementale du réseau petite enfance de la Manche, et au minimum une fois par an avec une conseillère technique lors du comité de pilotage. Données prévisionnelles, bilan annuel du relais. Soutien technique apporté selon les besoins (renouvellement du projet de fonctionnement, demande d'habilitation,....)

La PMI: rencontres entre l'animatrice et les puéricultrices de secteurs lors de la permanence hebdomadaire au pôle petite enfance, échanges réguliers en fonction des besoins respectifs, projets communs.

Les communes de Douve et Divette: Echanges permettant la mise à jour des informations diffusées par les mairies concernant le Rpe, publication d'un article présentant le service dans le bulletin annuel des communes. Point annuel sur les naissances. Echanges concernant la mise à disposition des salles, la signature des conventions. Rencontre annuelle lors du COPIL et lors de la commission d'attribution des places en crèche. Partage d'informations pour diffusion par les mairies (conférence, réunions tout public, plaquette d'information)

Réseau des RPE de la Manche : Concertations régulières pour informations institutionnelles, travail d'harmonisation des pratiques, élaboration de projets en commun (plaquettes de présentation du service, réunions d'information, outils à destination du public,...), participation aux ateliers thématiques.

Mutualité Sociale Agricole: Création en 2019 d'un groupe de travail constitué d'acteurs de la petite enfance et de l'enfance du territoire de Douve Divette sous la coordination de la MSA, ayant pour objectif la réalisation d'une action commune autour d'une thématique regroupant la santé du jeune enfant et la parentalité. Travail qui s'est concrétisé par une journée à destination des familles sur la thématique du sommeil « Et si on dormait bien ? » en juin 2022.

Crèche Les Bout 'en train: Echanges réguliers en fonction des besoins et des demandes d'accueils avec la directrice. Collaboration active dans la recherche de solutions de garde pour palier à l'absence d'accueil possible d'un des deux modes d'accueil. Travail en partenariat pour la mise en place de projets communs (choix d'intervenants, partenariats, projet pédagogique, évènements). Travail préparatoire commun des diverses présentations aux instances locales de coordination de la politique petite enfance.

Partenariat conforté depuis 2022, avec le choix de la mission renforcée guichet unique : centralisation des demandes d'accueil et continuité de la présentation des différents modes d'accueils du territoire dont la crèche. Information diffusée à l'ensemble du personnel de la crèche en réunion d'équipe, demande d'orientation de l'ensemble des familles à la recherche d'un mode d'accueil vers le Rpe.

Bibliothèque de Martinvast: Rencontres avec les bénévoles de la bibliothèque de Martinvast, lors des séances d'éveil à la lecture proposées dans le cadre du relais. En amont un travail préparatoire est réalisé avec ces bénévoles pour définir le projet de l'année, les dates et le contenu des rencontres. Partenariat dans le cadre de projets ponctuels. Mise en place d'un créneau d'ouverture mensuel exclusivement réservé aux assistants maternels et aux enfants accueillis.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Bibliothèque de Virandeville et de Tollevast : Echanges ayant permis la mise en place de créneaux d'ouvertures réservés aux assistants maternels de leurs communes respectives.

Ludothèque de Tourlaville : possibilité de fréquenter la ludothèque pendant une matinée sur un créneau réservé au Rpe à hauteur de 6 séances par an. Séances co-animées avec la ludothécaire. Travail de concertation en amont des créneaux réservés au RPE avec l'animatrice et des animations et projets proposés sur les temps d'accueil.

Psychomotricienne : Séances d'éveil corporel co-animée avec une psychomotricienne, une fois tous les 15 jours. Echanges en amont et en aval des séances.

Association familles rurales de Martinvast: Échanges concernant les actions mises en place, les partenaires possibles, les retours d'expériences avec des intervenants extérieurs. Réunions de travail et action commune à destination des familles menée en 2022, dans le cadre d'un groupe de travail organisé par la MSA autour d'une thématique santé/famille.

Accueil de loisirs de Tollevast : Réunions de travail et action commune à destination des familles menées en 2022, dans le cadre d'un groupe de travail organisé par la MSA autour d'une thématique santé/famille.

EHPAD de Martinvast : Rencontres intergénérationnelles, co-animées avec l'animatrice de l'EHPAD. Suspendues depuis le COVID, dans l'attente de leur décision pour pouvoir reprendre ses rencontres.



ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

4.L'évaluation du projet de fonctionnement

Sur la période contractuelle précédente du 01/01/20 au 31/12/2023

A ne pas confondre avec le bilan (quantitatif et qualitatif) qui rend compte <u>chaque année</u> du fonctionnement du RPE et doit désormais être saisi en ligne ;

L'évaluation, quant à elle, revient sur les axes de travail (objectifs) du précédent projet pour apprécier l'écart entre les résultats attendus et obtenus, identifier si les effets recherchés se sont produits, présenter les résultats et effets induits même s'ils n'étaient pas recherchés...Et dresser les perspectives du prochain projet.

4.1 Identification des partenariats mobilisés à cette étape :

Il s'agit des acteurs associés à l'évaluation du précédent projet, méthodologie et outils utilisés...

Peggy LEMENUEL, directrice du pôle de proximité de Douve et Divette.

Lors de chaque COPIL (annuel): présentation du bilan annuel, point sur les objectifs réalisés, fixés et à venir conformément au projet pluriannuel en cours

Outils utilisés : bilans annuels, données statistiques, données d'activité.

Méthodologie : évaluation qualitative et quantitative des données.

4.2 Rappel des axes de travail (objectifs) du précédent projet, des résultats attendus et leur évaluation :

Dans le tableau ci-dessous, vous exposerez par grande Mission du RPE (selon le précédent référentiel), et selon les objectifs de votre précédent projet, l'évaluation que vous avez pu en faire.

Il s'agira de décliner, pour les actions mises en œuvre, les résultats et effets constatés et/ou obtenus, et de présenter l'analyse des écarts éventuels au regard de ce qui était recherché.

Vous vous appuierez sur les critères ou indicateurs d'évaluation que vous aviez définis dans votre précédent projet.

Vous pouvez intégrer autant de tableaux qu'il vous est nécessaire par mission, sans toutefois oublier qu'une évaluation n'est jamais exhaustive et qu'il est préférable de privilégier les objectifs à fort enjeu.

4.2 – Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

			Projet	t de fonctionnement relatif a	u territoi	re		
Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Continuer à faire du RAM un acteur des instances locales	Présenter le bilan annuel et échanger sur le suivi du projet	Nombre de réunions Nombre d'élus et de partenaires présents	Bilan présenté annuellement Participation COPIL, commission d'attribution des places en crèches, réunions du groupe de travail d'étude pour le développement des services aux familles, aux côtés des instances locales, réunions réseaux des Rpe	Présence et investissement des élus lors de réunions et d'actions à destination des familles (forte participation du groupe de travail petite enfance). Participation active du RPE au diagnostic de territoire et à l'étude du développement des services aux familles : mise en exergue des forces et faiblesses afin de déterminer les actions à mener dans les domaines : petite/enfance, enfance, famille/parentalité. Présence des partenaires CAF et PMI suivi d'échanges constructifs lors des bilans annuels, accompagnement aux actions permettant la mise en œuvre du projet.				

Reçu en préfecture le 18/09/2023

				•		•
			Création d'un	Concrétisation d'une journée		
			groupe de travail	thématique sur le sommeil,		
			constitué d'acteurs	permettant la présentation des		
			de l'enfance/petite	actions mises en place par le Rpe		
			enfance dans le but	aux côtés des autres instances		
			de mener une	locales.		
			action commune			
			autour d'un thème			
			santé/parentalité			
			sur le territoire		4	
Identifier le	Site toujours		Mise à jour du site	Information dématérialisée et à		
RAM comme	à jour		de l'agglomération.	jour (site des communes, site de		
un lieu	Artistica Color			l'agglomération du Cotentin,		
ressources	Visibilité du service		Réalisation d'une	cartographie, téléchargement de		
	ser vice		plaquette	documents en ligne.)		
			d'information des			
			missions du Rpe	Information auprès des mairies		
				(présentation au bulletin		
			Article présentant	municipal, élaboration et mise à		
			le Rpe dans le	disposition des plaquettes		
			bulletin des	présentant le service Rpe au sein		
			communes.	des mairies, présentation du		
		\mathcal{A}		service aux secrétaires de		
			Transmission des	mairies.		
			informations aux			
			mairies pour mise à	RPE connu des professionnels de		
			jour de leur site	l'accueil individuel, des mairies,		
			internet.	et des familles.		
				Nombreux appels de futurs		
				parents notamment suite à un		
				passage en mairie.		

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Projet de fonctionnement	relatif au territoire:
--------------------------	------------------------

	Mission : Le traitement des demandes d'accueil formulées par les familles via monenfant.fr										
Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,			
familles sur les différents g modes d'accueil du territoire fa	Une solution de garde trouvée cour la famille Apporter une réponse rapide aux familles et en adéquation avec leurs attentes	Nombre de demande en ligne Nombre de retours des familles une fois la solution de garde trouvée	Demandes via mon enfant.fr réceptionnées et réponse apportée par mail. Accueil des familles avec ou sans RDV pour information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.	Une réponse rapide apportée à chaque demande. Deux demandes traitées en 2020 et 2021 ayant abouti, pour l'une vers un accueil d'urgence à la crèche, pour l'autre par un assistant maternel. L'usage de monenfant.fr ne se développe pas sur le territoire.				Peu de demandes en lignes, méconnaissance du site et interruption de l'habilitation du Rpe, le parent sollicite directement le relais bien identifié comme lieu ressource concernant l'information des modes d'accueil du territoire. Le Rpe était habilité depuis 2014, suite au besoin de modifications des coordonnées de contact du relais (changement d'adresse mail), une demande de modification a été faite auprès de la technicienne CAF en octobre 2022. A cette date, le Rpe ne figure plus dans le back office des Rpe habilités. Une demande de renseignements a été complétée et renvoyée afin de permettre la mise à jour des coordonnées et la réhabilitation du Rpe.			

4.2.1 - Mission : Les RPE ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.

		T						
Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Répondre à la demande des familles Analyser les besoins des parents de façon à ce qu'ils puissent mieux orienter leurs choix	Une place d'accueil pour chaque demande	-contacts des familles pour la demande et en suivi Contacts AM «gestion des disponibilités»	Rdv d'information aux familles (Info modes d'accueil du territoire). Visibilité facilitée suite visite PMI (bureau d'en face) et implantation au sein du pôle petite enfance. Transmission liste AM, fiche de demande de place en crèche, contacts de prestataires de garde à domicile : document à jour en permanence.	Forte fréquentation des RDV info modes d'accueil : 2020 : 110 demandes d'accueil, 13 informations modes d'accueil et 29 suivis de demandes. 2021 : 130 demandes d'accueil, 12 informations modes d'accueil et 14 suivis de demandes. 2022 : 146 demandes d'accueil, 16 informations modes d'accueil et 19 suivis de demandes Au 19/05/23 : 11 informations modes d'accueil, 103 recherches modes d'accueils.				Objectifs atteints pour ce qui est de la réponse adaptée apportée aux familles. A noter tout de même : -trop peu de retours de parents informant du résultat de leur recherchepas d'outils légitimes existant pour recenser l'information (pas de transmission systématique des avis d'accueils au RPE par les AM) -concurrence des sites payants (petites annonces en ligne)

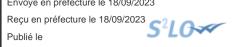
Reçu en préfecture le 18/09/2023

-		à donner (le cas échéant) dans le proch mes du référentiel national RPE du 01/1	 Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?
	disponibilités.	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	MAJ des	à jour des disponibilités	
	RDV permettant la	d'obtenir plus facilement la mise	
	d'animation et de	L'interpellation orale permet	
	des temps		
	Contacts direct lors		
	congés d'été.		
	possibles sur		
	remplacements		
	disponibilités, +	disponibilités.	
	jour des	suite retour fiche de	
	demande de mise à	recherche à critères spécifiques	
	2fois/an de	Possibilité d'établir une liste pour	
	Envoi par mail		
	1fois/an.		
	conditions d'accueil		
	disponibilités et des	2023 : 74 au 19/05/23	
	de mise à jour des	2022 : 132	
	2021, plus détaillée	2021 : 119	
	retravaillée en	2020 : 91	
	Envoi fiche	Gestion disponibilité :	
	monenfant.fr	2022 : 121 envois 64 retours	
	l'inscription sur	2021 : 120 envois 79 retours	
	accompagnement à	monenfant.fr	
	d'information et	suite à leur inscription sur	
	Diffusion	Davantage de visibilité des AM	

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Promouvoir la mise à jour régulière des disponibilités par les AM, par tous moyens confondus notamment en actualisant leurs disponibilités 2 fois par an sur mon enfant.fr	Court terme
Continuer la réflexion entamée avec le groupe de travail petite enfance concernant les difficultés rencontrées par les parents pour l'accueil périscolaire et en horaires atypiques. Proposition de sensibilisation auprès des élus : - pour privilégier sur leurs communes les projets MAM en horaires atypiques, - pour échanger avec les directeurs d'écoles maternelles sur les besoins de rentrée à mi-année - et conseiller les ALSH pour la mise en place de l'accueil des – de 4ans (groupe de travail ALSH Douve Divette créé). En état de veille concernant les évolutions juridiques nationales sur ces questions.	En cours et à long terme
Travailler avec les référents du nouveau logiciel de gestion du relais à l'élaboration d'une fiche de mise à jour des disponibilités pouvant être transmise aux AM et reprenant les informations les concernant notamment les enfants accueillis pour MAJ.	Court terme





ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Thème du référentiel Rpe concerné :

Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Informer et accompagner les familles dans leur fonction d'employeur	Implication des parents dans leur rôle d'employeur (droits et obligations)	Nombre de contacts «soutien administratif» Nombre de médiations voire de conflits	Transmission d'informations de premier niveau. Accompagnement des familles de la recherche d'une AM jusqu'à la fin de contrat. Participation active sur deux ans au groupe de travail élaboration d'outils communs visant à faciliter les relations employeur/salarié à destination du public validés par des juristes.	Contacts Parents pour soutien administratif (en hausse): 2020: 266 2021: 228 2022: 273 Gestion des conflits (en baisse): 2020: 8 2021: 6 2022: 4 Diminution des tensions contacts « soutien relation AM/parents » 2020: 12 2021: 9 2022: 5 Participation des parents aux réunions d'informations collectives.				Les familles s'orientent directement vers le relais dès le début de contrat. Relation de confiance entre les AM et le relais qui n'hésitent pas à orienter les parents vers celui-ci, afin qu'ils obtiennent les informations nécessaires du fait qu'ils deviennent des particuliers employeurs dès le début de contrat. Accompagnement de longue durée des familles. Difficultés spécifiques pendant la période COVID (délai et multiplicité des informations transmises par les instances compétentes / incertitude dans les réponses à apporter dans certains cas).

Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LG

Informer et	Implication	Nombre de	Présentation des documents au public pour appropriation lors de réunions d'information sur la mensualisation et les congés payés. Réunion d'information suite à la mise en place d'une nouvelle convention collective. (voir tableau ci-joint) Créneaux de prise de RDV importants permettant d'accompagner au mieux les familles sur cette période. Création d'un horaire soirée pour prise de RDV jusqu'à 18h. Accompagnement	Contacts AM pour soutien		Reprise progressive de la mobilisation des
accompagner	des AM dans	contacts «	renforcé des	administratif:		AM sur des temps de réunion en soirée,
les	leur rôle de	soutien	nouvelles agréées à	2020 : 195		fragilisée par la période COVID.
professionnels	salarié	administratif »	leurs premières	2021 : 233		

Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LG

dans leur	(droits et		relations	2022 : 151		Persistance de certaines réticences à prendre
fonction de	obligations)	Nombre de	contractuelles.	Gestion des conflits/ soutien		sur son temps personnel pour s'informer sur
salarié		médiations	Participation active	professionnalisation :		le plan professionnel.
		voire de conflits	sur deux ans au	2020 : 12/23		
		Conflits	groupe de travail	2021 : 2 / 31		Certains AM ne cherchent pas suffisamment à
		Nombre de	élaboration d'outils	2022:1/7		s'informer malgré les propositions existantes,
		contact	communs visant à			du fait qu'ils pourront obtenir l'information
		« Relation	faciliter les	Diminution des tensions :		directement au Rpe lorsqu'ils seront
		AM/parents-	relations	Contacts soutien relation		confrontés à la problématique.
		soutien à la	employeur/salarié	AM/parents		
		professionnali sation »	à destination du	2020 : 57		
		«Divers–	public validés par	2021 : 33		
		orientation	des juristes.	2022 : 11		
		vers d'autres		Participation des AM aux JDAM		
		interlocuteur»	Présentation des	2021 (qualité de l'accueil) et 2023		
			documents au	(harmonie personnelle et		
			public pour	équilibre professionnel)		
			appropriation lors	2021 : 4 AM		
			de réunions	2023 : 9 AM		
			d'information sur la			
			mensualisation et	Participation de 15 AM aux		
			les congés payés.	réunions d'informations		
			(voir tableau ci-	collectives et analyse de		
			joint)	pratique en 2022		
			Réunion			
			d'information suite			
			à la mise en place			
			d'une nouvelle			
			convention			
			collective.			

Reçu en préfecture le 18/09/2023

En conclusion, quelles sont les perspe	(voir tableau cijoint) Créneaux de prise de RDV importants permettant un meilleur accompagnement sur cette période.	nnor (la cas ácháant) dans la	prochain	projet de		Priorisation (degré d'importance,
fonctionnement au regard de cett		· VIIIA · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•		•	échéance court, moyen, long terme ?)
Rendre plus autonome les AM et les parents en p	ortant à leur connaissance la	a création des fiches outils du rése	eau		1	Long terme
Continuer de proposer des temps d'échanges et d	'information en soirée en c	ommun avec d'autres RPE				Sur la durée du projet
Promouvoir des formations sur les droits et devoi	rs du salarié					Moyen terme
Essayer de sensibiliser plus de familles dès la rech	erche de leur AM à leurs dro	oits et devoirs.		•		Long terme



Bilan des réunions d'information sur l'application de la nouvelle convention Collective :

Objectifs	Actions	Intervenants	Lieux	Moyens et	Partenariat	Résultats
	réalisées			outils utilisés		Et analyse
-informer les	-communication	12 animatrices	3 réunions :	-service	- RPE du Cotentin	-133 participants (sur 165 inscrits) dont 7 du
professionnels de	concertée	de RPE	Quettehou	communication	et de la Hague	territoire de Douve et Divette.
l'accueil individuel et			L'Etang-			
les employeurs des	-réunion d'information		Bertrand	- diaporama	- 5 RPE de	- 48 réponses au questionnaire sur 133 participants :
changements liés à	sur la nouvelle		Les Pieux	commun + quizz +	Cherbourg-en-	97,9% sont satisfait de la réunion.
l'application au 1 ^{er}	convention collective			tableau	Cotentin	<i>y</i>
janvier 2022 de la	applicable au			récapitulatif		- Pour le sous-groupe qui a préparé les interventions
nouvelle Convention	1/01/2022			commun	- service	(dont 1 des animatrices du RPE) : 15h de temps de
Collective (CC)					communication	travail consacré à la préparation de la réunion
	-bilans commun au RPE	A		-Salles		(diaporama) + 3h de réunion de restitution aux
- harmoniser les	CAC + La Hague			communales	- communes pour	collègues.
pratiques et les					mise à disposition	
réponses des	-questionnaire de			- questionnaire	des salles	- Ce travail collectif a permis d'apporter une
différents RPE	satisfaction commun					cohérence dans les informations transmises et une
apportés au public.						culture commune au niveau de la Convention
	-création d'un					Collective.
- permettre l'accès à	document de synthèse					
la même information	identique pour tous les					- Mise en place d'outils communs
et des échanges	AM du Cotentin.					
entre professionnels						- La présentation à plusieurs est plus aisée,
et employeurs de	- diaporama réalisé par					notamment pour répondre aux questions des
différents secteurs	les animatrices de RPE					participants.
						- Parents et employeurs ont reçu les mêmes
						informations.

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Bilan des réunions d'information sur le principe de mensualisation et les congés payés :

Objectifs	Actions réalisées	Intervenants	Lieux	Moyens et outils utilisés	Partenariat	Résultats Et analyse
-informer parents	-communication concertée	12 animatrices	4 réunions :	-service	- RPE du Cotentin	-210 participants (AM + Parents) dont 18 de
employeurs et	communication concerted	de RPE	- Yvetot-	communication	et de la Hague	Douve et Divette.
professionnels de	-Réunion d'information	de Ni L	Bocage (2)	Communication	et de la Hague	bouve et bivette.
l'accueil individuel sur	sur le principe de		-Barneville-	dianorama	- 5 RPE de	- Pour le sous-groupe qui a préparé les
	mensualisation et des			- diaporama	THE RESERVE TO SERVE THE PERSON OF THE PERSO	
la réglementation et la			Carteret	commun + quizz +	Cherbourg-en-	interventions (dont l'animatrice du RPE) : 16h
mise en œuvre du	congés payés sur plusieurs		- Martinvast	tableau	Cotentin	de temps de travail consacré à la préparation
principe de la	lieux.			récapitulatif		de la réunion (diaporama) + 3h de réunion de
mensualisation et des				commun	- service	restitution aux collègues.
congés payés.	-bilans commun au RPE				communication	
	CAC + La Hague			-Salles		- Ce travail collectif a permis d'apporter une
- harmoniser les	-communication dans la			communales	- communes pour	cohérence dans les informations transmises
pratiques et les	presse locale				mise à disposition	et une meilleure compréhension du public.
réponses des				- questionnaire	des salles	
différents RPE	-questionnaire de		V			- Utilisation et présentation des fiches
apportés au public.	satisfaction commun					juridiques réalisées par le réseau RPE : prise
The second second						de conscience et consolidation du rôle du
- permettre l'accès à la	- distribution des fiches					parent-employeur.
même information et	juridiques d'aide aux					parent employeur.
des échanges entre	calculs réalisées par le					- La présentation à plusieurs est plus aisée,
professionnels et	réseau RPE + document					
•						notamment pour répondre aux
employeurs de	récapitulatif des liens					questionnements.
différents secteurs	internet importants					
			7			- Parents et employeurs ont reçu les mêmes
	- diaporama réalisé par les					informations.
	animatrices de RPE					



Thème du référentiel Rpe concerné :

Thème 1.3 « L'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers »								
Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint		Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Apporter une information de premier niveau aux futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance	Demandes d'agrément effectuées auprès de la PMI	Nombre de contacts de candidats au métier d'AM Nombre de nouveaux agréments	Identification du Rpe comme lieu ressource des candidats à l'agrément par le biais du bulletin des communes et sur le site de l'agglo. du Cotentin et des mairies. Candidats reçus individuellement en RDV pour présentation du métier avant, après ou pour pallier absence de réunion au CMS. (contexte COVID) Diffusion des dates de réunions	Nombre de contacts candidats à l'agrément : 2020 : 8 demandes d'information métier / 8 nouvelles agréées/ 9 fins d'activité 2021 : 13 demandes d'information sur le métier / 7 nouvelles agréées/ 7 fins d'activité 2022 : 10 demandes d'information sur le métier / 3 nouvelles agréées/ 11 fins d'activités. Du 01/01/20 au 31/12/2022 : 18 nouvelles agréées pour 27 fins d'activités;				Une diminution: -des réunions d'information à destination des candidats à l'agrément. -des sessions de première partie de formation proposées en 2022. -des demandes d'informations sur le métier d'AM honorées par le RPE mais non comptabilisées en tant que nouvelle agréée cal exercent par la suite en MAM sur une commune hors du territoire. - des départs d'AM agréées sur le territoire pour exercer en MAM sur un autre territoire. Alerte: diminution du nombre de candidats à l'agrément -La pandémie n'a pas eu pour répercussion la diminution du nombre de candidats potentiels à l'agrément à court terme mais la médiatisation des difficultés rencontrées pendant cette période par les AM n'a pas encouragé certaines candidates à franchir le pas.

Reçu en préfecture le 18/09/2023 5246

métiers de l'accueil individuel. Délivrance du dossier de demande d'agrément en l'absence de reunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professionnelles afin de permettre la jonction nement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer à la première partie de formation individuel. Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme Participer à la première partie de formation inditaile des AM Long terme		d'information des				-L'évolution de la formation des assistants
individuel. Délivrance du dossier de demande d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professionnelles afin de preferentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
Délivrance du dossier de demande d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la Jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme						-
Délivrance du dossier de demande d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions (MEF, Pôle emplo) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme Court terme		muividuei.				
dossier de demande d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appul) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de révienion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme		D.41h.mana = -de-				
demande d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme						en question l'agrement.
d'agrément en l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
l'absence de réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglopiération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme						
réunion d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
d'information en période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
période COVID. Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
Accompagnement dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglornération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme		période COVID.				
dans les démarches à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
à effectuer en cas de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
de difficultés, (courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme						
(courrier d'appui) Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme Court terme						
Accompagnement et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions, (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Accompagnement et orientation lors de reconversions professions, (MEF, Pôle emploi) Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme Court terme		de difficultés,				
et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme		(courrier d'appui)				
et orientation lors de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme						
de reconversions professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme		Accompagnement				
professionnelles afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme		et orientation lors				
afin de permettre la jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme		de reconversions				
jonction entre deux professions. (MEF, Pôle emploi) En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme?) Court terme		professionnelles				
En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?) Court terme Court terme		afin de permettre la				
En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme?) Court terme Court terme		jonction entre deux				
En conclusion, quelles sont les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le prochain projet de fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme		professions. (MEF,				
fonctionnement au regard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du 01/12/2021 échéance court, moyen, long terme ?) Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme		Pôle emploi)				
Communiquer les dates de réunion sur les sites internet de l'agglomération du Cotentin et des mairies Court terme Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme	En conclusion, quelles sont les perspe	ectives et les suites à	a donner (le cas échéant) dans le proch	ain projet	de	Priorisation (degré d'importance,
Participer aux réunions d'informations des candidats à l'agrément Court terme	fonctionnement au regard de cett	te mission et des thè	mes du référentiel national RPE du 01/1	2/2021		échéance court, moyen, long terme ?)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Communiquer les dates de réunion sur les sites i	internet de l'agglomérat	tion du Cotentin et des mairies			Court terme
Participer à la première partie de formation initiale des AM Long terme	Participer aux réunions d'informations des candi		Court terme			
	Participer à la première partie de formation initia	ale des AM				Long terme

Reçu en préfecture le 18/09/2023

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

Thème du référentiel Ram concerné :

			Ineme 1.4 « La	promotion de l'activité des ass	sistants n	naterne	IS»	
Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Promouvoir le métier des assistants maternels auprès des candidats potentiels afin de susciter des vocations	Information relayée par les communes	Nombre de contacts partenaires Nombre de contacts de candidats potentiels à l'agrément	Exposition des ateliers du Rpe lors de la journée thématique sur le sommeil afin de valoriser le métier aux yeux du public. Rappel lors des réunions d'information tout public et articles de presse, du manque de nouveaux candidats à l'agrément. Promotion du métier d'AM au forum des métiers de la Cité de la mer en 2023.	Sensibilisation des politiques au risque de pénurie de professionnels de la petite enfance Mise en valeur du métier lors du forum et de la journée thématique. Prise de contact avec de potentiels candidats à l'agrément lors du forum des métiers et de la journée thématique sur le sommeil.				Phase de sensibilisation réalisée La promotion du métier auprès du public ayant été limitée par le contexte sanitaire. Les assistantes maternelles elles-mêmes semblent être les meilleures ambassadrices de leur métier.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

	Mise à jour du diaporama présentant le métier d'AM diffusé lors des réunions d'information aux candidats à l'agrément.			
· -	les perspectives et les suites à do ard de cette mission et des thèmes	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	 et de	Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?)
Plan d'action en lien avec la Commun.	auté d'Agglomération du Cotentin, voire	e Cherbourg-en-Cotentin		Long terme
Promouvoir le métier au sein de forur	n des métiers ou petite enfance des con	nmunes environnantes		Moyen terme



4.2.2 - Mission : Les RPE (RAM) offrent un cadre de pratiques d'échanges des pratiques professionnelles.

Thème du référentiel Ram concerné :

Thème 2.1 " Le RPF contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Accompagner à la posture professionnell e	Implication des AM	Nombre d'AM présents aux groupes de travail	Présentation et promotion de la charte de la qualité de l'accueil	Participation de deux AM du territoire au groupe de travail de l'écriture de la Charte, l'une a abandonné en cours de route du				Contexte n'ayant pas permis la mise en place de réunions en soirée. Difficultés à mobiliser les AM hors temps de
		travan	individuel de la Manche lors des temps d'animation	fait du passage des réunions en visio (contexte covid), la seconde est allée jusqu'au terme du				travail, priorité donnée à la remise en place des séances d'analyse de pratique.
			et de RDV. Partage de documents	projet.				
			ressources (Charte UFNAFAAM, documents réseau)					
Permettre aux professionnels d'évoluer dans leur métier	Implication des AM	Nombre d'AM	Mise en place de séances d'analyses de pratiques professionnelles	Valorisation des compétences et du métier. Amélioration de la pratique et de				Coût financier important ne permettant pas la mise en place de séances d'analyse de pratiques ainsi que la venue d'intervenants rémunérés pour une conférence
			encadrées par une psychologue après une période	la posture professionnelle.				thématique ou soirée à thème la même année.

Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LG

d'interruption du	Sentiment d'appartenance à un		Nécessité de mutualiser avec d'autres Rpe
fait d'une volonté	groupe, diminution du sentiment		pour limiter les coûts et permettre la mise
de changement	d'isolement, effet moteur		en place d'interventions.
d'intervenant.	(encouragement à la		
	participation aux évènements,		
Proposition de	échanges de pratiques lors des		
conférences sur le	ateliers).		
thème du			
développement du	Nombre d'AM différents ayant		
langage et du	participé à une réunion à thèmes,		
sommeil.	analyse de la pratique,		
	conférences		
Proposition de			
participation à des	En 2020 : 0 (prise de poste		
ateliers portages	animatrice et contexte Covid)		
physiologiques,	En 2021 : 10 AM		
massages bébés et	En 2022 : 15 AM		
yoga adulte/enfant	Au 15/06/23 : 14 AM		
lors de la journée			
sur le sommeil.			
Promotion des			
évènements du			
territoire, et			
échanges en aval et			
en amont pour			
lever les freins à y			
participer, et			
communiquer sur			
les bénéfices			
d'acquérir de			
nouvelles			

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

Faciliter et fluidifier les départs effectifs des assistants maternels en formation continue (mission supplémentair	Constater la valorisation de la formation continue. Apporter une meilleure connaissanc	Nombre de départs en formation Nombre d'AM partant en formation Nombre de parents	connaissances. (1er Salon de l'AM, Journées Départementales des AM, Webinaires,) Distribution annuelle des catalogues de formations par mail et lors des animations ou RDV.	Nombre d'AM parties en formation en 2020 : 10 en 2021 : 5 en 2022 : 7 au 19/06/23 : 3 Expériences de départs en formation valorisées et partagées		Pandémie de COVID-19 ayant freiné les demandes de départs en formation en présentiel. Seuls les départs en formation pour lesquels les assistantes maternelles ont sollicité le relais sont comptabilisés, celles ayant suivi une formation en distanciel, ont obtenu l'information par le relais mais n'ont pas
•			droit à la formation continue auprès des parents-employeurs et des assistants maternels par le biais des brochures du réseau. Recueil des souhaits de formation pour mise en commun et travail en réseau CEC/CAC permettant un			l'information par le relais mais n'ont pas toujours informé de leur suivi. Pas toujours de retours de suivi de formation pour celles ne fréquentant pas les temps d'éveil. Difficulté à travailler avec l'organisme national de formation, long délai de traitement des demandes, l'animatrice du territoire doit se charger de la partie logistique (salles,). Absence de retour par l'organisme des personnes ayant confirmé ou non leur inscription, ce qui ne permet pas de compléter les groupes. Pas d'information sur les personnes ayant suivi la formation.
			choix opportun des intitulés de			Formateurs proposant directement aux AM présentes d'autres sessions de formations

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LO

nformer les nouvelles agréées du c	pagner à l'élaboration pagner à l'élaboration du projet d'accueil ou de la carte d'identité professionne	Court terme le. Moyen terme
	tualisation du droit à a formation continue (brochures)	353113
	gard de cette mission et des thèmes du référentiel national RPE du	01/12/2021 échéance court, moyen, long terme ?
	nt les perspectives et les suites à donner (le cas échéant) dans le pro	
		· ·
	TOTTITALIONS SUIVIES.	professionnelle et la vie familiale.
	auprès des AM des formations suivies.	priorisent les départs le samedi, ce qui pos à nouveau la difficulté de concilier la vie
	Sondage annuel	en formation, raison pour laquelle elles
		pas impacter les familles avec leur départ
	le pas.	Les assistantes maternelles ne souhaitent
	d'autres de franchir	
	permettre à	de l'organisme.
	formation afin de	prendre plusieurs mois avant la sollicitation
	d'expérience en	des personnes intéressées peut égalemen
	retours	faire la demande de formation au plus pré
	Valorisation des	La complétude d'un groupe permettant de
	Torritateurs	meme formation en distanciel.
	formateurs	même formation en distanciel.
	transmission aux organismes	effective de celle-ci, entraînant quelquefoi le renoncement ou le choix de suivre cette
	inscription pour	désir de suivre la formation et l'organisation
	Prise de pré-	Délai parfois trop long (+ d'un an) entre le
	territoire.	des AM équitablement.
	formations sur le	pas de diffuser l'information à l'ensemble

Thème du référentiel Ram concerné :

Thème 2.2 « Le RPE comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents»

Rappel des objectifs	Rappel des résultats attendus	Indicateurs d'évaluation	Réalisations, actions mises en place, moyens mobilisés	Résultats obtenus, effets constatés (qu'est-ce que ça a produit, changé, apporté ?)	Objectif atteint	En partie	Non atteint	Analyse des écarts entre résultats attendus et obtenus,
Animer un lieu	Absence	Nombre de	Sur inscription à	Possibilité offerte à tous de faire				Face à une forte fréquentation et à
où	d'isolement	participants	l'année ou à la	partie d'un groupe, pas				l'augmentation du nombre de participants,
professionnels	des AM	(adultes/	séance.	d'isolement subi.				le RPE propose un atelier à chaque AM, sar
enfants et	Pas de liste	enfants)						toutefois parvenir à satisfaire pleinement
parents se rencontrent,	d'attente		Accueil de plusieurs	Forte fréquentation en hausse				toutes les demandes, (horaires, lieu et
s'expriment,	u attente		groupes par	continue.				rythmes de fréquentation), ce qui peut
issent des	Participation		matinée.					provoquer des mécontentements.
iens sociaux	du plus		- 4 groupes à la	Fréquentation des animations :				
	grand		semaine :	AM et enfants différents :				La taille des locaux (salle mutualisée avec l
	nombre d'enfants et		Lundi : 9h-10h	2020 : 47 AM / 100 enfants				crèche), ne permet pas d'accueillir un plus
	d enfants et de		Lundi 10h30-11h	2021 : 45 AM / 113 enfants				grand nombre par groupe, d'où la nécessit
	professionne		Jeudi : 9h-10h	2022: 47 AM / 143 enfants				de proposer deux groupes par matinée. Le
	ls		Jeudi 10h30-11h30	2023 :				plages horaires d'utilisation sont aussi
			+ 3 groupes tous les					contraintes.
			15j:	Participations totales à l'année :				
			mardi : 9h-10h	2020 : 463 AM / 817 enfants				Pas de possibilités de proposer davantage
			mardi:10h15-11h15	2021: 538 AM / 1038 enfants				de temps d'animation, avec déjà 3 à 4
			(motricité)	2022 : 1008 AM/ 2008 enfants				matinées par semaine pour 1 à 2 groupes
			vendredi:9h-10h	2023 :				par matinée.
			(éveil corporel)					
			+ludothèque 6	Séances proposées à l'année :				Manutention importante lors des séances
			séances par an,	2020 : 69 séances (COVID))				en itinérance.
			+bibliothèque 10	2021 : 117 séances				
			séances par an,	2022 : 170 séances				Temps de préparation des animations
				Au 30 juin 2023 : 110 séances				restreint.

Reçu en préfecture le 18/09/2023 5246

EUDAD .:		ı	
EHPAD, sorties,			
spectacle.			Gestion de la composition des groupes
			chronophage, travail d'optimisation
Devoir de			conséquent pour une seule animatrice.
notifications des			
absences par les			Coûts importants lors de la venue
AM			d'intervenants car cela suppose de proposer
			les séances à chaque groupe et limite le
Proposition au			choix de projets.
pied-levé de			and the property of
remplacement des			
AM absente			
(obligation			
d'information)			
Possibilité offerte à			
chacune d'adhérer			
à un groupe (pas			
forcément celui			
souhaité.)			
Priorité donnée			
pour la séance			
suivante si liste			
d'attente pour			
participer à			
Wildelin, Americany			
l'animation			
souhaitée.			
Gestion importante			
des inscriptions (à			
la carte)			

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LO

	Nombreuses réorganisations des séances pour adaptation					
En conclusion, quelles sont les perspersonnement au regard de cet			 Verical control. 		t de	Priorisation (degré d'importance, échéance court, moyen, long terme ?)
Réflexion sur l'organisation des temps d'éveil en	concertation avec les m	nembres du groupe de travail petite e	enfance			Court terme
Création d'un règlement intérieur et d'une charte d'accueil au RPE s'appuyant sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant et en partenariat avec les AM.						Moyen terme



4.3 Analyse du fonctionnement du RPE dans son environnement :

Le RPE est une structure dont le fonctionnement peut être fortement impacté par son environnement institutionnel propre ou par la vie du territoire dans lequel il est intégré.

A partir des constats et analyses partagées au sein des différentes instances de concertation dont vous faites partie, en tant qu'acteur de la petite enfance d'un territoire, explicitez dans le tableau ci-dessous, ce qui favorise ou bien freine l'intervention du RAM en faveur de ses différentes catégories d'usagers (professionnels de l'accueil individuel, parents, enfants).

Vous analyserez la gouvernance liée au projet de la structure, l'organisation de l'équipe, la gestion du lieu, la dynamique partenariale locale..., et identifierez :

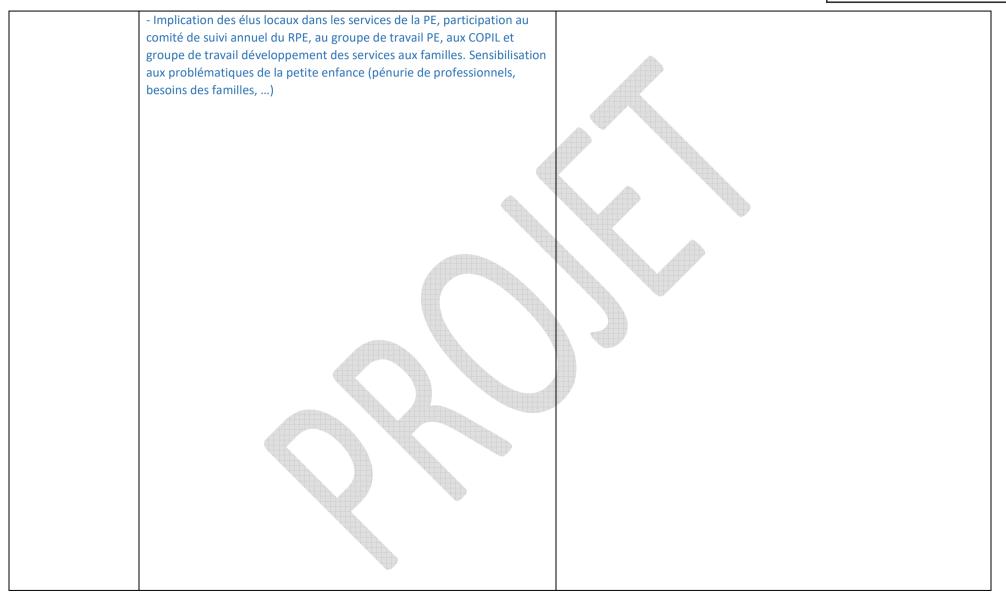
- Les freins, obstacles dus au fonctionnement de la structure et ceux qui relèvent du contexte extérieur,
- Les facteurs facilitants gagnent également à être repérés,
- L'efficacité des actions d'information, de communication et de promotion du lieu,
- La pertinence des outils, des indicateurs utilisés,
- [...]

Vous synthétiserez votre analyse dans le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 52LG

	Forces	Faiblesses
	- 1 RPE bien identifié et reconnu depuis longtemps avec une animatrice motivée,	- Une part importante de manutention pour l'animatrice RPE du fait de l'organisation d'ateliers itinérants dans des salles communales mises à
	- Lieu d'implantation du RPE, au sein d'une commune centrale, sur des axes de déplacements stratégiques / facilité d'accès et de stationnement	disposition et de la mutualisation de la salle d'activité du pôle PE (nécessité d'installer puis de ranger le matériel avant et après les activités).
	- Intégration du RPE au pôle Petite Enfance de Douve et Divette, installé dans le même bâtiment que la crèche et que la permanence PMI	- La salle d'activité et la cour extérieure sont mutualisées avec la crèche ce
INTERNES	→Accueil du public PE sur un même site quel que soit le mode d'accueil des enfants (collectif ou individuel) ce qui renforce le sentiment d'égalité et d'appartenance des AM aux professionnels de la PE. Cela favorise également l'identification du RPE comme guichet unique de l'accueil PE.	qui contraint les créneaux d'utilisation par le RPE. La proximité des dortoirs de la crèche avec la salle d'activité implique également de veiller à prendre en compte la compatibilité des activités (éveil musical RPE/siestes enfants). L'espace d'accueil et de déshabillage des enfants est situé à l'entrée de la structure où passent également les parents fréquentant la crèche.
Propres au projet, à la structure,	→ Mutualisation des locaux et du matériel avec la crèche, favorise les projets communs,	
au porteur de projet	→Relation facilité et continue avec la crèche ce qui contribue à la collaboration entre les structures et modes d'accueil pour une continuité de service aux familles (en cas d'absence d'une AM, possibilité d'accueil de l'enfant en crèche)	- RPE composé d'1 agent à hauteur de 1 ETP pour 89 AM en activité en 2022.
	→1 permanence hebdomadaire de la PMI au sein du pôle ce qui facilite les échanges directs entre l'animatrice RPE et les puéricultrices de secteur. Permet l'orientation des parents vers le RPE suite à un 1er rdv PMI.	
	- Locaux : 1 grand bureau individuel pour les missions administratives et les entretiens individuels, un bac extérieur de jardinage, une salle de motricité mutualisée. A noter également la mise à disposition par les communes de grandes salles pour les activités de motricité et d'éveil (salles des fêtes)	
	- Des partenariats pérennes ou ponctuels avec des structures du territoire (crèche, mairies, bibliothèques, EHPAD, ALSH,)	

Reçu en préfecture le 18/09/2023



Reçu en préfecture le 18/09/2023

	Opportunités	Risques / Menaces
	- Des AM mobiles dans un territoire rural/péri-urbain, habituées à se déplacer,	- Peu d'équipements sportifs et culturels sur le territoire, ce qui implique des déplacements pour les sorties et activités extérieures (centre culturel des
	- 1 grand nombre d'AM en activité,- 1 offre d'accueil diversifiée et accessible	Pieux,) - La demande d'accueil va continuer d'augmenter en raison du dynamisme démographique du territoire, des constructions nouvelles en cours et à venir
	- 1 territoire dynamique sur le plan démographique, de nombreuses familles avec enfants et de nouvelles constructions à venir.	- Mais le nombre d'AM en activité et donc la capacité d'accueil théorique sur le territoire baisse, accentuant ainsi la tension offre/demande
EXTERNES	- Partenariats : CAF, PMI, réseau PE de la Manche, réseau RPE de l'agglomération du Cotentin.	- A noter que la situation de Douve et Divette, au centre de flux de circulation importants, augmente la demande d'accueil sur le territoire (demande
Liés au contexte général, à	- CTG et étude pour le développement des services aux familles qui doivent permettre le développement équilibré, coordonné et efficace des services, notamment avec un diagnostic des territoires et la définition de	d'accueil de familles qui ne résident pas sur Douve et Divette mais qui traversent le territoire dans le cadre de leurs trajets « maison/travail » - Des tensions plus fortes sur des accueils spécifiques et le périscolaire
l'environnement	services socles. - Part importante d'AM qui fréquentent le RPE, les activités proposées. Elles sont également sensibilisées à l'évolution et à l'amélioration des	- Pénurie de professionnels, manque d'attractivité du métier qui ne permettent pas le renouvellement des départs en retraite et des diverses cessations d'activité
	pratiques professionnelles.	- Forte demande d'activités de la part des AM, toujours croissante mais avec un nombre de créneaux et de places non extensibles
		 Difficulté à mobiliser les AM surtout en dehors des temps d'accueil Des missions et obligations nouvelles pour les RPE dont la mise en place de séances d'analyse de pratique qui représentent une augmentation des charges financières à budget constant ou à augmentation limitée.

4.4 Commentaire, questionnements, enseignements à tirer pour le renouvellement du projet et les axes de progression recherchés:

Un Rpe bien identifié par les familles, dès la recherche d'un mode d'accueil.

Une tension entre l'offre et la demande qui pourrait provoquer une dégradation des conditions d'accueil.

La mise en œuvre du nouveau projet va être facilitée par la stabilisation de l'animatrice sur son poste (animatrice nouvellement arrivée au début du projet de fonctionnement précédent 2020-2023).

Une forte demande de fréquentation des temps collectifs.

Un contexte budgétaire contraint (budgets services communs).

Peu d'investissement des AM à transmettre les avis d'accueils et de fin d'accueils, pour certaines leurs disponibilités, et à s'investir hors temps de travail. Une tendance accentuée par la période COVID.

Le travail entrepris semble aller vers un nouvel investissement, continuer de valoriser les expériences de formations, d'échanges de pratiques et de participation aux journées thématiques pour inciter de nouveaux AM à y participer.

La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

5.1. L'information et l'accompagnement des familles

Mission 1: Informer les familles:

> Thème 1-1 : Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire :

	DIAGN	OSTIC	
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet
Offre d'accueil du territoire : Accueil collectif :	Offre d'accueil diversifiée sur le territoire.	Tension importante entre l'offre et la demande.	Continuer de répondre à la demande des familles
-EAJE Les Bout' en train à Martinvast : Ouvert en 2014, agrée pour 27 places. Assure l'accueil	Forte demande d'accueil collectif. Premier mode d'accueil		Analyser les besoins des familles de façon à accompagner au mieux leur recherche.
régulier, occasionnel, à planning variable et d'urgence. Accueil d'enfants porteurs de handicap. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.	souhaité par les familles. Pas de projet d'extension envisagé. Evolution		Créer une culture de la transmission des données professionnelles (mise à jour des disponibilités, monenfant.fr).
81 demandes de place en 2022 pour 7 places à attribuer. -ALSH : Couville : géré par	démographique : Chiffres INSEE — Population Douve et Divette : 8 639 habitants en 2018 / 8 840 habitants en 2020.		Réfléchir avec le groupe de travail sur les difficultés rencontrées par les familles pour l'accueil périscolaire et
Martinvast géré par Famille Rurales. Tollevast : géré par la commune. -Garderies périscolaires	Projets de construction de logements :		en horaires atypiques et chercher des solutions.

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

-lotissement en construction de 80 maisons à Martinvast, -46 constructions à Virandeville, - 16 lots à construire sur Teurthéville-Hague, -24 projets de

-24 projets de construction en cours à Tollevast, - projet d'une 40aine de

logements à Hardinvast.
(3) Age moyen des AM:
46.98 ans en 2022 sur le territoire de Douve et Divette, 53.7 ans à Virandeville et 54.71 ans à Hardinvast

Accueil individuel:

114 AM agréés dont 89 en activité soit une capacité théorique de 268 accueil à la journée et de 50 accueil périscolaires.

Dont 10 exercent au sein de l'une des 3 MAM : -Sideville, créée en 2020 (12 places) -Martinvast, créée en 2016 (16 places) -Nouainville créée en

2017 (12 places)

En 2022 : 86 familles ont demandé une liste, dont 17 avaient des critères de recherche spécifiques (samedi, avant 7h, après 20h,...)

Associations ou entreprises de service à la personne sur le territoire : Babyhome, Domikid, O² En 2022 : 3 demandes de garde à domicile

En 2022 : 146 demandes d'accueil recensées par le RPE Baisse du nombre d'AM en activité.

Renouvellement insuffisant des cessations définitives d'activité (retraite, reconversion, déménagement,...) par les nouvelles agréées en baisse : -18 en 3 ans.

Peu de places disponibles en cours d'année, principalement en septembre (25 places recensées en janvier 2023 pour septembre).

Demande importante auprès des MAM, souvent au complet. Nombreuses communes contactées par des porteurs projets MAM.

Diminution du nombre d'AM acceptant d'accueillir en horaires atypiques, samedi et périscolaires.

Présentation des différents modes d'accueils petite enfance du territoire faite aux familles lors de RDV au Rpe. Difficulté pour les parents de trouver un mode d'accueil qui corresponde à leurs souhaits, voire à leurs besoins (fratrie, peu d'heures, horaires atypiques, samedi,...), et/ou à leur moyens.

Meilleur appropriation par le parent des différences entre les modes d'accueils, caractéristiques, coût.

Lieux de relais de l'information : Mairies, PMI, CAF, site internet. Evolution du public potentiel avec enfants (données IMAJE 16/01/23)	Sites internet mis à jour en 2022-2023. Diffusion de plaquettes d'informations informant des missions du RPE. Familles CAF et MSA avec enfants de – de 3 ans + 1.8%	Être vigilant à ce qu'un accueil de qualité soit maintenu, afin d'éviter que le parent choisisse un mode d'accueil par défaut et d'éventuels changements successifs de modes d'accueil pour les enfants.	
Lieux de garde des enfants et attractivité du territoire. (données IMAJE 16/01/23)	Flux sortant		
Augmentation du nombre d'assistants maternels accueillant 3 ou 4 enfants	+ 8.4%		
Augmentation du nombre d'heures rémunérées par enfant gardé : (données IMAJE)	+5.3%		

Evolution des naissances sur Douve et Divette de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Couville	14	24	13	21	16
Hardinvast	14	17	13	12	7
Martinvast	18	16	15	17	13
Nouainville	7	5	7	6	6
Saint-Martin-le-Gréard	12	11	12	12	10
Sideville	13	16	11	13	14
Teurthéville-Hague	19	15	27	15	10
Tollevast	20	33	18	17	19
Virandeville	5	6	3	8	8
Total	122	143	119	121	103

Evolution de la tension sur l'accueil

TERRITOIRES	CA COTENTIN AND CDC DOUVE ET DIVETTE					50 CA DU COTENTIN		
Années	2019	2020	2021	Evolution annuelle moyenne su ans		2021	Evolution annuelle moyenne su ans	
Enfants Inscrits par place en EAJE (PSU) *	3,0	2,5	ND	ND		ND	ND	
Assistantes maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	25,0	26,1	24,5	-1,1 %		21,4	-5,1 %	N
Nb. moyen d'enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	3,4	3,1	3,4	-0,5 %		3,3	+2,0 %	-
% des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou +	21,8 %	19,6 %	20,2 %	-0,8	_	20,8 %	+1,0	-
Nb. moyen d'heures rémunérées par enfant gardé par assistante maternelle	120 h	130 h	133 h	+5,3 %	7	92 h	+4,0 %	7
Montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles	3,42 €	3,37 €	3,46 €	+0,7 %		3,37 €	+1,7 %	-
Enfants gardés sur le territoire par une assistante maternelle	296	287	300	+0,7 %		3 427	-5,1 %	Z
Attractivité du territoire pour les assistantes maternelles	-57	-48	-59	+1,7 %		+12	-24,4 %	×
% des assistantes maternelles de 60 ans et plus	10,3 %	6,5 %	4,5 %	-2,9	7	13,2 %	+0,5	

Evolution du public potentiel

TERRITOIRES	CA COT	ENTIN ANC C		50 CA DU COTENTIN				
Années	2019	2020	2021	Evolution annuelle moyenne su ans		2021	Evolution annuelle moyenne su ans	
Enfants Caf & Msa < 3 ans	348	353	364	+2,3 %	7	4 795	-1,9 %	
Enfants Caf & Msa < 3 ans avec RSA ou AAH	30	35	26	-6,9 %	×	1 196	-4,7 %	×
Enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	9	6	7	-11,8 %	7	775	-3,1 %	Z
% enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	2,6 %	1,7 %	1,9 %	-0,3		16,2 %	-0,2	
% des 1ères naissances Caf & Msa < 1 an	44,3 %	36,5 %	37,5 %	-3,4	×	38,4 %	-1,2	7
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	325	333	337	+1,8 %		4 420	-2,4 %	У
Dont monoparents	12	8	11	-4,3 %	×	463	-2,7 %	Z
Dont % de monoparents	3,7 %	2,4 %	3,3 %	-0,2		10,5 %	+0,0	
Dont tous les parents Caf travaillent	246	264	264	+3,6 %	7	2 877	-1,1 %	
Dont % des parents Caf qui travaillent	75,7 %	79,3 %	78,3 %	+1,3	7	65,1 %	+0,8	

Evolution du public potentiel des assistantes maternelles

TERRITOIRES	CA COT	ENTIN ANC C	DC DOUVE E	T DIVETTE		50 CA DU COTENTIN		
Années	2019	2020	2021	Evolution annuelle moyenne su ans		2021	Evolution annuelle moyenne su ans	
Familles avec enfants <6 ans employant une assistante maternelle	302	284	315	+2,1 %	2	2 619	-3,3 %	×
Enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	359	338	372	+1,8 %		3 104	-4,1 %	×
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	231	230	244	+2,8 %	7	1 924	-0,1 %	-
Assistantes maternelles accueillant 1 ou 2 enfants	28	40	24	-7,4 %	7	318	-12,1 %	7
Assistantes maternelles accueillant 3 ou 4 enfants	40	34	47	+8,4 %	7	493	-5,2 %	7
Assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus	19	18	18	-2,7 %	×	213	-2,3 %	×
Part des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus	21,8 %	19,6 %	20,2 %	-0,8		20,8 %	+1,0	-

leur commune de garde - flux entrant (c) Attractivité du territoire : flux entrant - flux	- 59	+12
Nombre d'enfants du territoire gardés hors de leur commune de résidence - flux sortant (b) Nombre d'enfants du territoire résidant hors de	211 152	1 402
Nombre d'enfants du territoire gardés dans leur commune (a)	143	1 520
Nombre d'enfants gardés résidant sur le territoire quel que soit leur lieu de garde (a + b)	372	3 104
Nombre d'enfants gardés sur le territoire quel que soit leur lieu de résidence (a + c)	300	3 427
LIEUX DE GARDE DES ENFANTS & ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (Différence entre le nombre d'enfants qui sont accueillis dans une commune mais n'y résident pas (flux entrant), et ceux domiciliés une commune mais accueillis ailleurs (flux sortant).	CA COTENTIN ANC CDC DOUVE ET DIVETTE	50 CA DU COTENTIN

SOURCES: CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, IMAJE

		ACTION	(S) ENVISAGEE(S) P	OUR LA NOUV	ELLE PERIODE	
N °	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelle s	Indicateurs d'évaluation
1	Porter à la connaissanc e du parent l'offre d'accueil diversifiée du territoire.	Promouvoir les informations modes d'accueils à destination des futurs ou jeunes parents d'enfant(s) de 0 à 6 ans. Création d'un dépliant sur les modes d'accueils existants sur Douve et Divette. Recherche de partenaires à la conception d'une plaquette recensant les modes d'accueils.	Bulletin des communes Informations transmises par les ALSH (ouvertures, modalités d'inscription) Moyens humains, comité de pilotage, mobilisation des élus au projet pour obtenir les informations par commune. Mobilisation des partenaires (crèche, ALSH, garderies périscolaires) projet en commun. Service communication de l'agglomération pour réalisation. Coût financier à prévoir.	Nombre de familles reçues pour une information modes d'accueils Information aisée et à jour avec un document de recensemen t unique. Diffusion du document aux familles.	En continu	Nombre de familles ayant contacté le relais pour la recherche d'un mode d'accueil. Création d'une plaquette d'information vivante (mise à jour) Distribution aux partenaires (mairies,)
2	Aider les parents à identifier les modes d'accueil les mieux adaptés et les aides possibles	Echange avec les parents concernant leur situation (horaires, besoins spécifiques, trajet domicile, travail)	Entretiens individuels ou téléphoniques Connaissance du fonctionnement des structures par l'animatrice. Monenfant.fr -simulation coût de l'accueil	Amener le parent à réfléchir à sa future organisation , pour y répondre de façon adaptée. Solution proposée en	En continu	Nombre de contacts information modes d'accueils.

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

		Orientation	-« devenir	adéquation		
		des familles	parent »	aux besoins		
		en fonction	parent "	dux besoins		
		des besoins	Et des instances :			
		des besoins	PMI, CAF,			
			LAEP, CIDFF			
			LAEP, CIDFF			
			David favoriand las			Data una da
			Pour favoriser les			Retours de
			retours de			parents
			parents au RPE			concernant
			concernant			l'aboutissemen
			l'aboutissement			t de leur
			de leur recherche,			recherche d'un
			ajout à la liste des			mode d'accueil.
			AM et aux mails	A		
			l'accompagnant			
			« Pour nous			
			permettre de			
			répondre à la			
			mission			
			d'observatoire,			
			merci de me tenir			
			informée de			
			l'aboutissement			
			de votre			
			recherche »			
3	Valorisation	Porter à la	Agrément du	Une	Sur le long	Nombre de
	de l'accueil	connaissanc	département	meilleure	terme	familles ayant
	individuel	e des	(suivi, contrôle,	image de la		fait une
	auprès des	familles les	accompagnement	profession,		demande de
	familles	spécificités		la levée de		liste.
	.4	de ce mode		certains		
	4	d'accueil et	Accompagnement	freins à		
		ses	par l'animatrice	l'accueil		Création d'un
		avantages	du RPE			questionnaire
			(développement	Des parents		succinct
			de l'enfant ou	qui		transmis aux
			administratif)	s'orientent		familles suite à
				vers l'accueil		un RDV, pour
			Application de la	individuel		savoir ce qu'ils
			Charte qualité de	par choix et		ont retenu des
			l'accueil individuel	non par		connaissances
			de la Manche	défaut		sur le métier
			ac la manere	acidat		d'AM et de leur
			Formation			intérêt pour
1			. Jimation			cette modalité
			continue des AM			
			continue des AM			
						d'accueil de
			Démarche			
			Démarche d'amélioration de			d'accueil de
			Démarche			d'accueil de

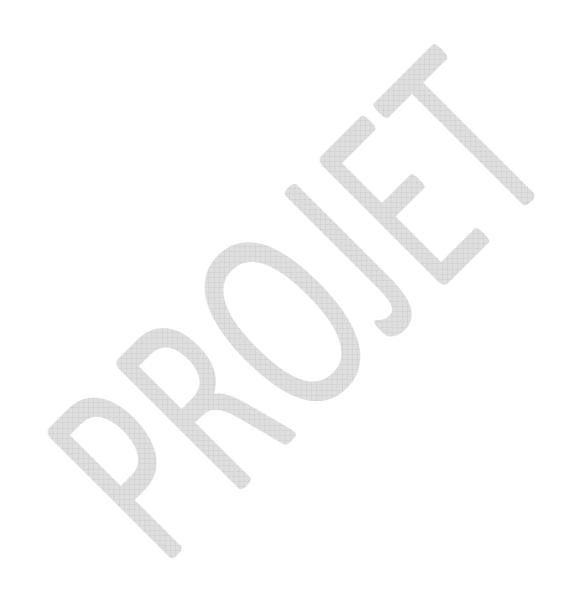
Thème 1-2 : Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne :

	DIAGN	OSTIC	
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet
2 demandes en ligne reçues en 2020 et 2021 ont été traitées dans les délais impartis	Peu de demandes en ligne Préférence du parent	Le relais est bien identifié comme lieu ressource de présentation et	Accentuer la communication
Affichage dans les locaux du pôle.	pour être en contact direct avec un interlocuteur lorsqu'il en a la possibilité.	d'obtention des coordonnées des différents modes d'accueils.	Obtenir à nouveau l'habilitation
Lien renvoyant vers monenfant.fr sur le site présentant le Rpe sur le site de l'agglomération du Cotentin	Demande de réhabilitation effectuée suite interruption.		
Envoi du lien par mail permettant aux parents d'accéder directement aux informations demandées (ex : LAEP) Utilisation du simulateur pour calcul du coût			

		ACTION(S)	ENVISAGEE(S) PC	UR LA NOUVEL	LE PERIODE					
N °	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelle	Indicateurs d'évaluatio				
					S	n				
1	Promouvoir	Présentation du		Identification	2024-2028	Habilitation				
	l'outil	site, information	Un ordinateur	comme un		du RPE				
	monenfant.f	lors de la 1 ^{ère}	avec connexion	site ressource						
	r auprès des	rencontre ou	internet	par le parent		Nombre de				
	familles	par téléphone				demandes en				
		(nombreuses				ligne traitées				
		informations		Information						
		parentalité);	Renouvellemen	plus complète		Retour des				
			t de	à destination		AM				
		Valoriser la	l'habilitation en	des parents		contactées				
		complémentarit	cours de	permettant		par un				
		é des	traitement	de mieux		parent suite				
		informations		cibler leur		à la				
		fournies ne	RDV physique	recherche et		consultation				
		figurant pas sur		d'aller vers un		du site				
		la liste diffusée		AM dont les		monenfant.fr				
		par le relais		conditions						
		(type de		d'accueil						

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

logement, conditions d'accueil, activités proposées,)	proposées corresponden t aux attentes du parent	
Répondre aux demandes en ligne.		



Mission renforcée 1 : Le guichet unique d'information :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information. Pour rappel, la réussite de cette mission est attestée par l'atteinte de l'indicateur suivant :

« Le Rpe est l'unique porte d'entrée des demandes d'information des familles sur les modes d'accueil. En cas de contrôle, la Caf vérifie par tout moyen l'effectivité de :

- La centralisation des demandes des familles par le Rpe sur le territoire,
- L'habilitation sur le site monenfant.fr,
- Les réponses aux demandes d'information en ligne. »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Présence sur le territoire de différents modes d'accueil : collectif, individuel à domicile ou en MAM, associations de garde à domicile), dont les caractéristiques et fonctionnement ne sont pas toujours clairement identifiés par les parents.

Nombreuses familles à la recherche d'un mode d'accueil

Changement de nom du Relais Assistants Maternels en Relais Petite Enfance, le public à la recherche d'un mode d'accueil quel qu'il soit, doit se sentir plus légitime à pousser la porte du relais.

L'implantation du RPE au sein du pôle petite enfance permet d'accueillir et de réorienter vers le relais les parents venus chercher des informations sur le mode d'accueil collectif afin de leur transmettre l'information concernant l'ensemble des différents modes d'accueil du territoire.

Autres modes d'accueil vers lesquels ils devront se tourner si leur premier choix vers un mode d'accueil collectif n'obtenait pas une réponse favorable ou ne répondait finalement pas à leurs besoins.

Ces entretiens permettant également d'amener le parent à poser un autre regard sur la profession et de la valoriser.

Rpe connu et reconnu sur le territoire, ancienneté et dynamisme.

	ACTIO	N(S) ENVISAGE	E(S) POUR LA MI	SE EN PLACE D	E LA MISSION RE	NFORCÉE
N°	Objectifs	Description	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
		de l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
1	Le Rpe	Accueil des	Accueil avec ou	Sollicitation	La durée du	- Nombre de
	comme	familles	sans RDV	par les	projet	familles reçues
	interlocuteur			familles de		en RDV
	unique et	Recensement	Un bureau au	la		« info mode
	privilégié pour	des besoins	sein de la	présentation		d'accueil »
	informer et recenser les	Rdv	crèche.	des différents		- Nombre demandes de
	demandes	information	Moyens humains	modes		parents pour 1
	d'accueils	modes	Hulliallis	d'accueils		garde d'enfant
	tous modes	d'accueil	Travail en	d decaells		tous modes
	confondus	u uccuen	partenariat :			d'accueil
		Centralisation	-avec la crèche :	Court délai		confondus +
		et suivi des	orientation des	de		suites données
		demandes	familles venant	traitement		(suivi avec
			pour des	des		extraction
		Participation	renseignements	demandes		logiciel pro RPE),
		à la	sur la crèche			nombre de
		commission	vers le RPE			demandes issues
		d'attribution				de « mon-
		des places en	-avec la PMI :			enfant.fr »,
		crèche	relais d'information		A	- Actions en faveur de la
		4	et orientation			reconnaissance
		A	vers le relais			du rôle de
			suite RDV suivi			guichet unique
			de naissance.			du RPE ⇒
			1			Dépliants de
			-avec les			présentation du
			mairies :			RPE transmis aux
			Information du			mairies, info aux
			dispositif en			élus,
			place pour			collaboration
			communication			avec l'EAJE local.
	4		aux familles.			- Mise à jour
						régulière des
						données du RPE
						notamment sur
						« mon-
						enfant.fr »
						Retour qualitatif
						des familles suite
						à la présentation
						qui leur a été
						faite.
2	Répondre aux	Recevoir et	Demande de	Une réponse		Nombre de
	demandes	répondre aux	renouvellement	rapide		demandes en
	d'information	demandes	de l'habilitation	apportée à		ligne traitées
	en lignes via	d'information	effectuée, en	chaque		dans le délai
	monenfant.fr	des familles	cours de	demande		imparti.
			traitement.	transmise		



Mission 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel:

> Thème 2-1 : Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels :

DIAGNOSTIC						
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet			
-Forte fréquentation des RDV info modes d'accueil : 2020 : 110 demandes d'accueil, 13 info. modes d'accueil et 29 suivis de demandes. 2021 : 130 demandes d'accueil, 12 info. modes d'accueil et 14 suivis de demandes. 2022 : 146 demandes d'accueil, 16 info. modes d'accueil, 16 info. modes d'accueil et 19 suivis de demandes Au 19/05/23 : 11 info. modes d'accueil, 103 recherches modes d'accueils. Multiplication des contacts et des moyens de contacts différents par le relais pour obtenir la mise à jour	Une diversité des modes d'accueils présents sur le territoire Des demandes en nombre important, réalisées de plus en plus tôt par les familles De plus en plus de demandes de familles en provenance des territoires voisins. Peu de mouvements de disponibilité pour des accueils en cours d'année, essentiellement dernier trimestre de chaque année du fait du départ des enfants suite à leur scolarisation. Besoin de relancer régulièrement afin de connaître les disponibilités des AM.	Les demandes en horaires atypiques et pour un nombre d'heures peu important peinent à trouver un mode d'accueil qui réponde à leur demande. Des parents se retrouvent en difficulté pour reprendre le travail à la fin du congé maternité, nécessitant quelquefois la prise d' un congé parental en attendant le début d'accueil. La demande d'accueil importante n'exige plus la mise à jour des disponibilités par les AM pour contractualiser, le parent ayant l'ensemble des coordonnées sur la	Réfléchir à un outil de communication permettant d'informer directement les AM des demandes à critères spécifiques (jumeaux, remplacements, horaires d'accueils,) pour une mise en relation. Perpétuer les relances de mises à jour des disponibilités auprès des AM. Être en capacité de			
des disponibilités par les AM. Peu de retours d'avis d'accueils et de fins d'accueils, ou manque d'information ne permettant pas de les traiter (identité de l'enfant). Demande d'accueil à la crèche Les Bout' en train ayant obtenu un refus en 2021 : 49	Une connaissance par les AM de la non-obligation de transmettre les avis d'accueil au Rpe. Nombre insuffisant de places d'accueil collectif pour répondre au 1er choix des parents.	liste transmise. Difficulté à établir le suivi de l'aboutissement des demandes. Accompagnement vers un autre mode d'accueil que le collectif.	fournir une liste précise répondant aux demandes spécifiques			

		ACTION(S) E	NVISAGEE(S) POU	R LA NOUVEL	LE PERIODE	
N °	Objectifs	Descriptio n de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelle s	Indicateurs d'évaluatio n
1	Perpétuer l'accompagneme nt des familles à la recherche d'un mode d'accueil	l'action Recevoir les familles en RDV Préparer le parent à la première prise de contact et aux rencontres avec les AM Les amener à cerner au mieux leurs besoins et attentes afin de préparer la rencontre en amont Estimer les coûts de revient des différents	Logiciel de gestion du relais permettant l'édition de listes y compris les spécificités d'accueil. Simulateur du salaire mensualisé sur Pajemploi Via le simulateur sur monenfant.fr	Transmettre l'informatio n aux familles par le moyen qui leur convient le mieux. Adaptation entre le besoin de la famille et l'offre d'accueil de l'AM.	s 2024-2028	Nombre de familles reçues en RDV Nombre de demandes de listes Nombre de contacts mise à jour des disponibilités par les AM Retour des parents ayant un besoin spécifique d'accueil pouvant poser difficulté
		modes d'accueils Donner à connaître des modes de gardes moins connus mais pouvant répondre aux besoins atypiques : garde à domicile	Etre en contact avec les associations du territoire de l'agglomération du Cotentin. Obtention de supports actualisés pour diffusion aux familles.			
2	Transmettre une liste la plus à jour possible Remplacé par : Garantir la mise à jour continue de la liste et des	Tenir la liste à jour en permanence Effectuer la modification	Envoi par courrier et par mail Temps nécessaire à consacrer.	Faciliter la recherche du parent Eviter les sollicitation	Action pérenne	Nombre de demandes de liste

Reçu en préfecture le 18/09/2023

disponibilités	à chaque		s inutiles	Nombre de
d'accueil.	sollicitation		des AM.	contacts
		Travail à mener		suivi de
	Création	avec les		demande
	d'une	référents et le		
	nouvelle	service		
	fiche de	informatique du		
	mise à jour	nouveau logiciel		Retour des
	des	de gestion du		parents sur
	disponibilité	relais.		la
	s qui			fiabilité des
	reprendrait	Mise à		informations
	les	disposition des		transmises
	information	AM lors des		
	s connues	temps	A	
	du relais, à	d'animation,		
	corriger par	d'une feuille		
	ľAM,	permettant		
	(exemple:	d'informer des		
	enfants	disponibilités à		
	accueillis)	venir.		
		Ajout des 2		P
		feuillets d'avis		
		d'accueil au		
		livret		
		personnalisé		
		d'accueil de		
		l'enfant donné		
		au parent lors		
		des Rdv		
	1	contractualisatio		
		n		

> Thème 2-2 : Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur :

	DIAGNOSTIC						
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet				
Contacts reçus ayant pour motif principal « rôle du particulier employeur/ soutien administratif » : 2020 : 266 soit 52 % (du total des contacts reçus parents.) 2021 : 228 soit 44% 2022 : 273 soit 51% Accueil physique de parents avec ou sans RDV pour motif principal « rôle du particulier employeur/ soutien administratif » : 2020 : 89 2021 : 98 2022 : 120	Le parent cherche avant tout un mode d'accueil, il devient particulier employeur par obligation. Le parent se repose quelquefois sur son assistant maternel par facilité, méconnaissance ou excès de confiance. La nouvelle convention collective a suscité de nombreuses sollicitations du fait des changements applicables aux contrats existants.	Un besoin du parent d'être informé dès le premier contact de la nécessité de son implication, de ses droits et devoirs. Des parents ont ainsi pris pour la première fois contact avec le Rpe.	Impliquer le parent dans son rôle de particulier employeur Rendre plus autonome les parents en portant à leur connaissance les fiches outils du réseau et accompagner leur première utilisation. Perpétuer les temps d'information en soirée en commun avec d'autres Rpe.				
Réunions d'informations thématiques : convention collective, mensualisation, congés payés. (Voir tableaux p.31 et 32) Fiches explicatives et de support aux calculs créées par le réseau, téléchargeables sur internet.	Satisfaction du parent suite aux renseignements apportés et à l'accompagnement dans les démarches.	L'information est transmise par l'animatrice du relais (neutralité), ce qui peut éviter d'éventuelles tensions entre parents et AM par la suite.					

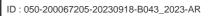
		ACTION(S) I	ENVISAGEE(S)	POUR LA NOUV	ELLE PERIODE	
N°	Objectifs	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
		l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
1	Permettre	Faire des AM le	Coopération	Information	La durée du	Diminution du
	aux	relais du RPE en	des AM	des parents	projet	nombre de de
	parents	les incitant à		dès le début		médiation/
	d'assumer	orienter les	Instaurer	de contrat,		conflits
	leur rôle	parents vers le	une relation	évitant les		
	de	relais pour un	de confiance	écueils		Nombre de
	particulier	accompagnement	avec les AM	pouvant		contacts pour
	employeur	à leur fonction en		amener à des		« rôle du
		amont de la	Disponibilité	ruptures de		particulier
		signature du	suffisante de	contrat.		employeur/
		contrat.	l'animatrice	4		soutien
			pour pouvoir			administratif »
		Distribution de	répondre à			
		documents Charte	la demande	Echanges		Nombre de
		des bonnes	de RDV	avec l'AM		réunions
		relations	individuels.	davantage		thématiques
		employeur/salarié.		orientés vers		proposées.
			Fiches outils	les attentes		
		Promotion de la	du réseau	des parents et		
		Charte qualité de	petite	la qualité de		D'ici la fin du
		l'accueil	enfance	l'accueil de		projet, une
		individuel.		l'enfant plutôt		campagne sera
			Livret	que sur la		menée par le
		Transmission du	d'accueil	partie		biais d'un
		guide pratique du	personnalisé	administrative		questionnaire
		réseau	de l'enfant			transmis aux
		systématiquement	délivré aux			AM et aux
		aux nouveaux	familles			familles ayant
		parents-				pour but
		employeurs.	Logistique			d'évaluer le
			permettant			niveau de
		Information du	la mise en			satisfaction de
		droit à la formation	place de			l'accueil et de
		ACCOUNT ACCOUNT	réunions	A management and a supplemental		la
		continue des AM	thématiques	Apporter une		communication
		Orientation wars		réponse ou		entre les 2
		Orientation vers		une		partis. Le choix
		les instances	Efficacité des	orientation à		de l'intitulé des
		partenaires		chaque		questions
		compétentes	relations	besoin		s'appuyant sur la Charte
			partenariales avec les			Nationale
			différentes			d'accueil du
			instances			jeune d'enfant.

5.2. 5.1. L'information et l'accompagnement des professionnels

Mission 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels :

> Thème 1-1 : Informer les professionnels sur le métier :

	DIAGNOSTIC						
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet				
Nombre de contacts (pouvant concerner plusieurs fois la même personne) reçus pour information agrément/ formation initiale: 2020: 20 2021: 17 2022: 10 Nouvelles agréées: 2020: 8 2021: 7 2022: 3	Une diminution du nombre de personnes souhaitant des informations sur le métier. Les AM qui viennent se renseigner souhaitent de plus en plus exercer en MAM.		Communiquer sur les réunions d'information (site agglo et en mairies) Participer aux réunions				
Mise à disposition des plaquettes du département présentant le métier d'AM			de présentation du métier conjointe avec la PMI.				
Suivi avec le PMI de l'évolution des demandes de futures candidates. Présentation du métier lors de ces réunions conjointes avec la PMI	Complémentarité des missions Partage d'information concernant les prises de contact avec les candidates		Participer à la formation initiale des AM en binôme.				
Réunions d'information à destination des AM en activité sur les spécificités de leur métier : Convention collective : 6 AM, Retraite : 10 AM Mensualisation / Congés payés : 11AM	Présentation des missions du RPE Transmission des informations aux AM nécessaires à la bonne application de la législation du travail et du droit conventionnel.						



Veille importante en période COVID, transmission des protocoles.	En réponse aux différentes inquiétudes et difficultés recensées ou anticipées.	
	Nombreux protocoles, complexes, difficile à interpréter par les AM. Manque d'informations fiables à transmettre à certaines périodes.	

		ACTION(S) EN	IVISAGEE(S) PO	OUR LA NOUVI	ELLE PERIODE	
N°	Objectifs	Description	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
		de l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
1	Apporter un premier niveau d'information aux futurs professionnels	Proposition de RDV et distribution de supports Information : droits et devoirs des AM Inscription aux réunions d'information Renseignement sur les métiers de la petite enfance. communication concernant les dates de sessions de formation Participation formations et	RDV Brochure du CD50 Référentiel de l'accueil individuel	une présentation des particularités des métiers de l'accueil individuel, permettant aux éventuels candidats de conforter ou non leur projet. Une ouverture vers les possibilités d'évolution des métiers de la petite enfance.	La durée du projet	Nombre de contacts de candidats au métier d'AM Nombre de contacts information métiers de la petite enfance
2	Porter à la connaissance des AM, les spécificités de leur profession	réunion Réunions d'informations partenaires (pôle emploi,) Communication Webinaires des partenaires et organisations syndicales Formation droits et devoirs des AM	Relations partenariales (centre de formation, représentant d'organismes partenaires) Moyens logistiques	Maintien des AM existantes en activité		Nombre de participants aux réunions Formations proposées sur la thématique : organiser et développer son parcours professionnel

> Thème 1-2 : Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr :

	DIAGNOSTIC						
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet				
Progression des inscriptions: 20 AM inscrites au 22/09/21 46 AM inscrites au 15/04/23 Envoi de mails de relance pour inciter à l'inscription accompagnés du guide utilisateur. Sondage lors de la fiche de mise à jour des disponibilités des motifs de non-inscription afin de lever les freins. Proposition d'accompagnement individuel au relais. 5 AM reçues individuellement en RDV au relais pour être accompagnées à l'inscription en 2023.	Des inscriptions en augmentation. 53% d'AM en activité inscrites au 15/04/23 Nécessité de relancer régulièrement, voire d'échanger directement des freins à l'inscription. Des réticences à s'inscrire par manque d'aisance à manier l'outil informatique (scan,). Une volonté à ne pas vouloir s'inscrire car agréées mais en cessation temporaire d'activité ou qui n'accueilleront plus de nouveaux enfants jusqu'à leur retraite. Une méfiance à divulguer ses coordonnées (spam et démarchages). Des difficultés pour certaines à trouver du temps pour effectuer leur inscription.	Un manque de confiance envers la publication d'informations sur internet. Un sentiment de doublon pour certaines avec la liste transmise au relais. Une préférence pour que le parent demande la liste au relais afin qu'il puisse également obtenir des informations sur son rôle de particulier employeur, ou les informations nécessaires à la première prise de contact. Certaines ne souhaitent pas tenter de se réinscrire suite à la refonte du site. Temps nécessaire à l'inscription et à la mise à jour des disponibilités.	Valorisation du site, argumenter sur l'intérêt de s'inscrire, plutôt que sur le caractère obligatoire. Accompagnement à la mise à jour des disponibilités pour celles déjà inscrites.				

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

		ACTION(S) ENVISAGEE(S) PO	JR LA NOUVELL	E PERIODE	
N°	Objectifs	Description de	Moyens alloués	Résultats	Echéances	Indicateurs
		l'action		attendus	prévisionnelles	d'évaluation
1	Promouvoir	Valoriser les	Echanges entre	Augmentation		Augmentation
	le site	retours	pairs	du nombre		du pourcentage
	monenfant.fr	d'expériences		d'AM inscrites		d'AM en activité
	auprès des	positives.	Proposition	sur le site		inscrites.
	AM comme		d'accompagnement			
	un outil	Information sur le	à l"inscription au			
	professionnel	détail des	relais	Enrichir		Nombre d'AM
		conditions		l'information		accompagnées
		d'accueils	Relance par mail	à destination		individuellement
		proposées, la		des parents.	A	par le relais.
		gratuité du	Prise de contact			
		service.	individuelle par	Percevoir le		
			téléphone.	site		
		Accompagnement		monenfant.fr		
		des non-inscrites	Envoi par mail des	comme un		
		en activité à	guides utilisateurs.	outil		
		l'utilisation du		ressource et		
		site	Possibilité	de		
			d'accéder à un	valorisation		
		Accompagnement	ordinateur et à une	de leur métier		
		à la mise à jour	imprimante à la			
		des disponibilités.	maison du Cotentin			
			de Douve et			
			Divette + conseiller			
			numérique			

➤ Thème 1-3 : Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels :

DIAGNOSTIC							
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet				
Participation aux journées départementales des assistants maternelles en 2023 : 9 AM Tentative infructueuse de partenariat avec les RPE de proximité pour l'obtention d'un groupe conséquent et le partage des coûts. Réussite de la mise en place de séances d'analyse de pratiques depuis novembre 2022. 3 séances de 2h/an (novembre, mars, juin)	Permet la rencontre entre pairs, le sentiment d'appartenance à un groupe et l'enrichissement des pratiques professionnelles. Difficulté à trouver un intervenant spécialisé. Coût financier important. Difficulté à mobiliser les AM hors temps de travail et en soirée ayant nécessité plusieurs reports de séances avant l'obtention d'un groupe suffisamment conséquent.	Engagement dans une démarche d'amélioration de la pratique professionnelle Souhait des AM de maintenir ces séances à un rythme régulier.	précédent projet Motivation des AM pour adhérer et participer à ses temps. Valoriser ces engagements				
Moyenne de 7 assistantes maternelles par séance. Participation de 10 assistantes maternelles différentes au total depuis novembre 2022.	Retours positifs des participants malgré l'absence de l'animatrice lors des échanges qui était un frein à la participation des AM. Partages d'expériences, levées d'inquiétudes.	Soutien et enrichissement à la pratique professionnelle					
Conférence sur le langage et café débat sur le sommeil de l'enfant. Sollicitation des AM pour des questionnements sur le développement de l'enfant, les relationnel avec les familles, les pédagogies actuelles lors des temps d'animation, de RDV ou par téléphone.	Un besoin d'écoute important du fait qu'il s'agit exclusivement d'AM accueillant seule à leur domicile. Remise en question, recherches de solutions, réflexion sur la posture professionnelle à adopter entre pairs et avec l'animatrice. Orientation possible vers les services compétents (PMI,)	Amoindrissement du sentiment d'isolement					

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

		ACTION(S) E	NVISAGEE(S) I	POUR LA NOUVE	LLE PERIODE	
N°	Objectifs	Description	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs
		de l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
1	Perpétuer les	Permettre la	Intervenant	Soutien à la		Nombre de
	séances	tenue		pratique		séances
	d'analyse de la	d'analyse de la	Coût	quotidienne du		d'analyse de
	pratique	pratique	financier	métier		la pratique
	professionnelle	professionnelle	important			
		à raison de				Nombre
		6h/an	Mise à			d'AM ayant
			disposition			participé à
			de locaux			une séance
						d'analyse de
						la pratique
2	Permettre aux	Mise en place	Coût	Soutien à la		Nombre de
	AM	de conférences	financier	pratique		réunions
	d'approfondir	ou réunions		quotidienne du		thématiques
	leurs	thématiques	Intervenants	métier		proposées sur
	connaissances,					la durée du
	de questionner		Mise à	Evolution des		projet
	leurs pratiques	Conférence à	disposition	pratiques		
	actuelles	grande échelle	de locaux			Nombre
	auprès	sur l'évolution		Meilleur		d'AM ayant
	d'intervenants	du métier	Projet	connaissance		participé aux
	spécialisés, et	d'AM par un	partagé	et		réunions.
	d'en échanger	sociologue	agglo/villes.	reconnaissance		
	entre pairs.			du métier		
						Nombre
		Réunion	Travailler	Démarche		d'AM ayant
		d'information	avec les	d'amélioration		participé à la
	A	sur la	organismes	de la pratique		réunion
		formation	de	professionnelle		parties en
		continue	formation.			formation

Mission 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques :

> Thème 2-1 : Organiser des ateliers d'éveil :

	DIA	GNOSTIC	
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression
			en lien avec
			l'évaluation du
			précédent projet
3 à 4 matinées	Forte demande de	Offre diversifiée et en	Pérenniser l'offre
d'animations en période	participation	nombre important.	existante
scolaire			D / C
			Réflexion sur l'organisation des
Accueil de plusieurs	Respect du rythme de		matinées d'éveil en
groupes par matinée	sommeil des enfants.		concertation avec les
			membres du groupe de
Nombre de matinées	Augmentation des		travail petite enfance
d'éveil proposées : 2020 :	propositions	Difficulté à accueillir	
69 séances (COVID))	d'animations pour tenter	chaque groupe une fois	
2021 : 117 séances	de répondre à la	par semaine malgré tout	Mettre en place une
2022 : 170 séances	demande.		organisation optimisée, une équité d'accès, tout
Au 30/06/2023: 110			en permettant un accès
séances			privilégié de certains
			professionnels
Fréquentation des			(nouvelles agréées)
animations :			
AM et enfants différents :	Souhaits des parents		
2020: 47 AM / 100	employeurs que leur		
enfants	enfant puisse participer aux matinées d'éveil		
2021 : 45 AM / 113 enfants	adx matmees d even	Gestion prenante des	
2022 : 47 AM / 143 enfants	Optimisation des	inscriptions.	
	inscriptions (absences,		
Participations totales à	liste d'attente,		
l'année :	roulement)		
2020: 463 AM / 817			
enfants			
2021 : 538 AM / 1038			
enfants			
2022: 1008 AM/ 2008			
enfants			
Ciliano			
Animations en partenariat			
ou avec intervenant :			
bibliothèque, ludothèque,			
EHPAD, éveil musical,			
éveil corporel, éveil			
culturel.			

Sorties plein air Mobilisation des AM, y compris pour les sorties ou activités demandant le transport des enfants sur des lieux hors du territoire de Douve et Divette.	Continuer de proposer cette ouverture sur l'extérieur permettant l'éveil culturel et à la nature.
--	---

		ACTION(S) ENVISAGEE(S) I	POUR LA NOUVELL	E PERIODE	
N°	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionn elles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en place une organisation optimale	Recensemen t des besoins, constats et recherche de solutions lors des comités de pilotage et du bilan annuel.	Amener à une réflexion du groupe de travail autour des besoins recensés sur le territoire Mise à disposition d'un espace plus grand Possibilité d'aménagemen t et de stockage de matériel	Une proposition de participation par semaine au minimum par AM		Nombre d'assistants maternels et d'enfants différents participant aux animations. Peu ou pas de liste d'attente.
2	Pérenniser l'offre existante	Maintenir les différents partenariats	Mise à disposition de locaux adaptés Possibilité de stockage du matériel Réunions de travail préparatoires avec les partenaires Budget destiné aux intervenants extérieurs et aux sorties	Participation des AM et des enfants aux différentes animations proposées Conditions d'accueil satisfaisantes du public	La durée du projet	Nombre de participations aux activités proposées Diversité des animations proposées et des partenariats

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

3	Garantir un	Règlement	Implication des	Pouvoir	Ecriture et
3		_	Implication des		
	accès équitable	de	différents	s'appuyer sur le	validation des
	aux animations	fonctionnem	acteurs	règlement et la	supports par le
	Règlement de	ent et charte		charte pour	groupe de
	fonctionnemen	d'accueil		organiser les	travail
	t et charte			temps d'éveil.	
	d'accueil	Définir les			Mise en
		règles à		Une qualité	application du
		respecter		d'accueil au	règlement et de
		lors des		quotidien	la charte.
		ateliers.		quotiaion	1.0 011011001
		aceners.		Un support à	
		Etablir les		l'observation et à	Adhésion des
		critères de		l'évolution des	AM au deux
		participation		pratiques	documents.
		permettant		professionnelles.	
		de couvrir			
		un large			
		public mais			
		également			
		une	W		
		régularité			
		des			
		participation			
		S			
		3			

➤ Thème 2-2 : Accompagner le parcours de formation des professionnels :

Données	Constats	GNOSTIC Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet
en 2020 : 10 en 2021 : 5 en 2022 : 7 au 30/04/23 : 3 Travail partenarial des relais de l'agglomération du Cotentin permettant une offre plus riche de formations sur le territoire. Intitulés de formations suivies en 2023 : « Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces », « Parler avec un mot, un signe » , « Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant ». Distribution annuelle des catalogues de formations par mail et lors des animations ou RDV. Informations sur le droit à la formation continue auprès des parents-employeurs et des assistants maternels par le biais des brochures du réseau. Recueil des souhaits de formation, prise de pré-	Des AM qui acceptent difficilement de consacrer du temps à leur professionnalisation, en dehors du temps d'accueil des enfants. Majoritairement les AM ne souhaitent pas impacter les familles de leur départ en formation, raison pour laquelle elles priorisent les départs le samedi, ce qui pose à nouveau la difficulté de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Des AM qui commencent à s'autoriser à partir sur le temps d'accueil des enfants. Un partenariat complexe et qui peut sembler unilatéral avec les organismes de formations. Des délais de mise en place des formations trop longs pouvant entraîner le renoncement ou le choix de suivre cette même formation en distanciel.	Le travail en réseau des RPE permet de réduire les délais d'obtention d'un groupe complet permettant la tenue de la formation. Commencé en 2021, le travail en réseau donne de bons résultats mais demande du temps de recensement des besoins, de concertation, et de logistique. Quelques « jeunes » agréées commencent à rejoindre les plus « anciennes », déjà assidues au départ en formation.	Sensibiliser les familles dès la contractualisation du droit à a formation continue facilitant par la suite la demande par les AM. Informer les nouveaux agréés du droit à la formation.

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023 526

Sondage annuel auprès des AM des formations suivies.		
Peu de retours des formations suivies à distance.		

		ACTION(S)	FNVISAGFF(S) PO	UR LA NOUVELLE	PERIODE	
N°	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionn	Indicateurs d'évaluation
					elles	
1	Promouvoir le départ en formation continue auprès des parents-employeurs et des AM	Information systématique du droit et des modalités de départ en formation Communication des propositions de formations Recensement des besoins et centralisation auprès des RPE partenaires permettant le déroulement des formations sur notre territoire.	Catalogue de formation IPERIA + organismes de formation à distance. Dépliants explicatifs AM et parentemployeurs du réseau petite enfance Temps d'éveil et d'analyse de pratique permettant la valorisation des apports des formations. Partenariat avec la crèche du pôle pour solutionner les éventuels besoins de garde le temps du suivi de formation, (place d'accueil d'urgence). Partenariat avec les puéricultrices de PMI pour rappel lors des visites de renouvellement	Proposer un large éventail de départ en formation Des AM ayant des connaissances plus à jour Une remise en question des pratiques Une meilleure qualité d'accueil des familles Un renforcement de l'identité professionnelle permettant un maintien dans la profession	2024-2028	Nombre AM différentes parties en formation Nombre de départs en formation total à l'année Nombre de formations se déroulant sur le territoire

Envoyé en préfecture le 18/09/2023 Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

			de l'obligation de recherche d'amélioration de la pratique professionnelle Travail partenarial des RPE permettant			
			l'aboutissement			
			des demandes au plus près du			
			domicile			
2	Permettre aux AM d'accéder à	Proposer la création d'une carte d'identité	Réunion en soirée	Reconnaissance de la qualité de l'accueil		Participation des AM aux groupes de
	de nouveaux	professionnelle	Salle à			travail
	outils de professionna	ou d'un projet d'accueil.	disposition	Susciter l'envie d'enrichir ses		
	lisation.	a accaem.	Implication des	connaissances		
			AM	et compétences		
		Valoriser les retours	Avec soutien	Réduire les		
		d'expériences	d'un	disparités entre	, and the second	
		de départ en	intervenant	les nouvelles		
		formation	(coût financier)	agréées et les		
		continue par les	ou binôme	plus		
		échanges.	collègue RPE	expérimentées.		

Mission 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier :

> Thème 3-1 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels :

	DIAGNOSTIC					
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet			
Aucune AM n'a informé le relais de sa sous- activité	Actuellement le territoire n'est pas concerné par la sous-activité subie. Seules celles qui le souhaitent n'utilisent pas la totalité de leurs agréments par choix	La forte demande permet à tous d'accueillir le nombre d'enfants souhaités pour le moment.	/			

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE P						
N°	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagner le cas échéant une AM qui ferait part d'une sousactivité subie	Proposition de RDV Etude des conditions d'accueils proposées Reconnaissance des freins éventuels Proposition d'actions à envisager (formation, analyse de pratique, fréquentation des matinées d'éveil,)	Entretien en RDV	Permettre la levée des freins à l'accueil de nouveaux enfants par l'AM	Lorsque la situation se présente	Nombre d'AM accompagnés dans la recherche de solutions

> Thème 3-2 : Promouvoir le métier d'assistant maternel :

	DI	AGNOSTIC	
Données	Constats	Analyse	Axe(s) de progression en lien avec l'évaluation du précédent projet
Vieillissement de la population Répartition par âge des AM en activité au 31/12/21 Nombreux départs en retraite/ nombre de nouveaux agrées : 2020 : 8 nouvelles agrées / 9 fins d'activité 2021 : 7 nouvelles agrées / 7 fins d'activité 2022 : 3 nouvelles agrées / 11 fins d'activités. Article annuel dans chaque bulletin des communes Présentation du métier lors de la journée thématique sur le sommeil (action : 1000 premiers jours) et du forum des métiers.	Les départs ne sont plus compensés en 2022 par les nouveaux agréés. Du 01/01/20 au 31/12/2022 : 18 nouvelles agréées pour 27 fins d'activités Partenariats avec les communes Promotion auprès du grand public et mise en valeur des actions en commun avec les AM au RPE.	Besoin de renouvellement pour assurer la pérennité de l'offre. Permet la diffusion de l'information par des partenaires	Entrer dans une phase d'action après une phase de sensibilisation réalisée. Promouvoir le métier au sein de forums des métiers ou petite enfance des communes environnantes. Actions au sein d'établissements scolaires, pôle emploi, mission locale.
Evénement partenarial avec la ludothèque pour valoriser le métier auprès d'élèves préparant le CAP AEPE Information des aides auxquels les candidats à l'agrément peuvent prétendre	Mise en place d'ateliers d'éveil sensoriel par les élèves à destination des AM.	La participation des AM et les échanges ont permis de valoriser l'image du métier auprès des élèves. Permet d'apporter de la cohérence à l'entrée dans un nouveau métier.	

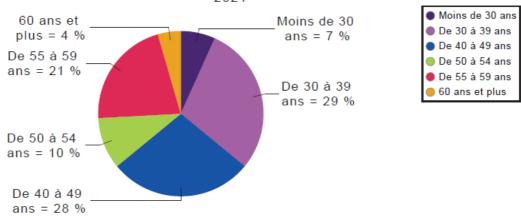
Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20230918-B043_2023-AR

REPARTITION PAR AGE DES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2021



Personnalisé CA COTENTIN ANC CDC DOUVE ET DIVETTE 2021

SOURCES: CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

	ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N °	Objectifs	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionn elles	Indicateurs d'évaluation
1	Développer un plan d'action de communication pour valoriser l'image de la profession à l'échelle de l'agglomération du Cotentin voir de Cherbourg-en-Cotentin	Mettre en place un événement (antenne délocalisée forum petite enfance) Partenariat avec la MEF, pôle emploi Vidéos de la CAF pour promouvoir le métier Actions menées en partenariat avec les AM Rencontre avec les scolaires, personnes en reconversion, présentation du métier accompagnée d'AM ambassadrice. Exposition photo itinérante.	Partenariat avec d'autres RPE permettant la mise en place d'un évènement. Appui de la coordinatrice CAC Travail à l'échelle de l'agglo. Construit avec Cherbourg, et la CAF Intervenants Coût financier Autres partenaires institutionnels , financiers, mairies,	Réduire le déficit d'image et rendre plus attractive la profession.		Nombre de personnes venues à l'évènement. Nombre d'intervenants et d'interventions (ateliers, conférences)